

I. Théorie des actes de langage et analyse des conversations

1.1. **La théorie des actes de langage**

1.2. **La théorie des actes de langage et la conversation**

1.3. **La théorie des actes de langage et l'analyse des conversations**

1.4. **La théorie des actes de langage et l'analyse des dialogues**

1.5. **La théorie des actes de langage et l'analyse des interactions**

1.6. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.7. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.8. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.9. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.10. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.11. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.12. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.13. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.14. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.15. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.16. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.17. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.18. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

1.19. **La théorie des actes de langage et l'analyse des textes**

1.20. **La théorie des actes de langage et l'analyse des discours**

La Théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation

Daniel Vanderveken

Université de Trois-Rivières

Jusqu'à présent, la théorie des actes de discours, qui a été fondée au milieu du siècle par Austin, s'est essentiellement limitée à l'analyse d'actes de discours isolés accomplis lors de l'énonciation d'un seul énoncé. Elle a négligé l'analyse de conversations entières et de discours complets où des locuteurs et allocutaires en état d'interlocution contribuent successivement et parfois ensemble à l'accomplissement de plusieurs actes de discours avec l'intention collective d'atteindre certains buts discursifs communs. L'objectif de cet essai est d'abord de faire une présentation à la fois historique et thématique des principales recherches qui se sont poursuivies au cours des dernières décades en théorie des actes de discours, et de montrer leur impact aussi bien en philosophie du langage et de l'esprit qu'en sémantique et en pragmatique. Ensuite, je ferai quelques considérations sur la logique de la conversation et la façon dont on pourrait enrichir la théorie actuelle des actes illocutoires pour procéder plus systématiquement à l'analyse du discours. Ce faisant, je ferai quelques remarques critiques sur le scepticisme récemment exprimé par Searle à l'égard d'une telle logique.

I. Historique

Comme Wittgenstein l'a souligné dans ses *Investigations philosophiques*, la signification et l'emploi sont liés dans la structure du langage. On ne peut comprendre la signification d'expressions linguistiques sans savoir comment ces expressions peuvent être employées à l'intérieur de conversations et d'autres jeux de langage. Influencé par Wittgenstein, Austin a été le premier à analyser méthodiquement les différents types d'actes de discours qui sont accomplis dans l'usage du langage. Selon Austin, les locuteurs entendent d'abord et avant tout

accomplir par leurs énoncations des **actes de discours du type illocutoire** tels que des assertions, questions, promesses, excuses et offres. Cela fait partie de ce qu'ils **signifient** et entendent **communiquer** aux autres dans chaque contexte d'énonciation. Qui plus est, parfois les énoncations ont aussi certains effets perlocutoires sur l'audience lorsque, par exemple, les locuteurs réussissent à convaincre, à plaire, à embarrasser ou à influencer les allocutaires. Dans ce dernier cas l'usage du langage donne lieu à l'accomplissement d'**actes perlocutoires**.

Austin a découvert les actes illocutoires en remarquant qu'il existe dans le langage ordinaire des énoncés comme "Je te promets de venir" et "Je t'ordonne de partir" dont les énoncations littérales réussies sont **performatives**, en ce sens qu'elles constituent l'accomplissement par le locuteur de l'acte de discours nommé par leur verbe principal. De tels énoncés furent pour cette raison appelés par lui des **énoncés performatifs**. A la différence des autres verbes d'action, les verbes principaux des énoncés performatifs ont ceci de particulier qu'"en le disant, on le fait".

Au début, les réflexions d'Austin sur les actes illocutoires furent faites dans le seul but d'analyser la forme logique des énoncés performatifs qu'il opposait aux autres qualifiés de **constatifs**. Cependant, Austin réalisa assez rapidement que les actes illocutoires **sont importants pour l'étude du langage en général et pas seulement pour l'analyse des énoncés performatifs**. En effet, tout locuteur qui utilise un énoncé (qu'il soit performatif ou non) avec une intention de communication a toujours l'intention d'accomplir un acte illocutoire dans le contexte de son énonciation. Et, qui plus est, son intention d'accomplir un tel acte de discours fait partie de ce qu'il **signifie principalement** et de ce qu'il **entend faire comprendre à l'audience** dans ce contexte. Ainsi, les **actes de discours du type illocutoire sont bien les unités premières de signification et de communication du locuteur dans l'usage et la compréhension du langage**. C'est lors de l'accomplissement de tels actes que les êtres humains expriment et communiquent leurs pensées.

D'un point de vue logique, la plupart des actes illocutoires élémentaires accomplis en conversation sont de la forme F(P);

ils sont pourvus d'une **force illocutoire F** et d'un **contenu propositionnel P**. Ainsi, deux énoncations littérales des énoncés interrogatifs "Est-ce que vous êtes malade ?" et "Aimez-vous le cognac ?" ont la même force illocutoire de question, mais des contenus propositionnels différents. D'un autre côté, des énoncations littérales dans le même contexte des énoncés "Vous m'aiderez demain", "S'il-vous-plaît, aidez-moi demain!" et "Si seulement vous m'aidez demain !" serviraient à accomplir des actes illocutoires ayant le même contenu propositionnel mais différentes forces illocutoires. Car la première énonciation serait une assertion, la seconde une demande et la troisième exprimerait un souhait du locuteur. Pour que deux énoncés élémentaires aient la même signification dans la langue, il faut que leurs énoncations littérales possibles dans les mêmes contextes d'emploi aient à la fois la même force illocutoire et le même contenu propositionnel.

II. La logique illocutoire

La théorie des actes de discours est devenue aujourd'hui une branche importante de la philosophie contemporaine du langage, principalement sous l'influence de Searle et de Grice qui ont développé par la suite les idées de Austin. Simultanément, la position anti-théorique du second Wittgenstein en philosophie du langage a été progressivement abandonnée. Ainsi, la prétention de Wittgenstein qu'il n'est pas possible de dénombrer les espèces différentes d'emplois linguistiques de ce que nous appelons des "symboles", "mots" et "énoncés" a été fortement critiquée par Searle qui lui a reproché son analyse vague et peu claire de ce qu'est un jeu de langage. Searle a proposé au contraire une classification élémentaire des espèces d'usage du langage sur la base de la notion simple et claire de but illocutoire.

Selon Searle, il y a un nombre très restreint de façons fondamentales d'utiliser le langage pour lier des propositions au monde lors de l'accomplissement d'actes de discours. En effet les énoncations peuvent seulement avoir cinq buts illocutoires :

Le but illocutoire assertif

Lors de l'accomplissement des actes de discours assertifs comme les conjectures, les assertions, les témoignages et les prédictions, les locuteurs expriment des propositions dans le but de représenter comment les choses sont dans le monde.

Le but illocutoire engageant

Lors de l'accomplissement des actes de discours engageants comme les promesses, les acceptations, les voeux et les serments, les locuteurs expriment des propositions dans le but de s'engager eux-mêmes à accomplir des actions futures dans le monde.

Le but illocutoire directif

Lors de l'accomplissement des actes de discours directifs comme les demandes, les questions, les ordres et les conseils, les locuteurs expriment des propositions dans le but de faire une tentative linguistique pour que l'allocutaire accomplisse une action future dans le monde.

Le but illocutoire déclaratif

Lors de l'accomplissement de déclarations telles que les ratifications, les ajournements, les bénédictions et les licenciements, les locuteurs expriment des propositions avec l'intention d'accomplir certaines actions dans le monde au moment de l'énonciation en vertu de leur acte de discours.

Le but illocutoire expressif

Finalement, lors de l'accomplissement des actes de discours expressifs tels que les excuses, les remerciements, les félicitations et les louanges, les locuteurs expriment des propositions dans le but de manifester leur état mental à propos d'états de choses dont ils presupposent en général l'existence dans le monde.

Cette typologie des buts illocutoires possibles dans l'usage du langage a permis à Searle d'améliorer la classification d'Austin des verbes performatifs et de procéder à une **classification raisonnée des forces illocutoires possibles** qui ne soit pas aussi dépendante du langage que celle d'Austin.

Cette découverte a été importante en théorie des actes du discours pour diverses raisons. Premièrement, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre, d'une part, les **forces illocutoires possibles** et, d'autre part, les **verbes performatifs et marqueurs de force** dans les langues naturelles. Comme Searle et moi l'avons signalé dans *Foundations of illocutionary logic*, "Les forces illocutoires sont, pour ainsi dire, des espèces naturelles d'usage du langage, et nous ne pouvons pas plus espérer que les expressions vernaculaires correspondent exactement aux espèces naturelles que nous ne pouvons espérer que les noms vernaculaires de plantes et d'animaux correspondent exactement aux espèces naturelles."

Ainsi, certaines forces illocutoires possibles ne sont pas actuelles en français car il n'existe pas de formes de vie correspondantes dans l'état actuel de notre société. Par exemple, on ne peut répudier sa femme et rompre son mariage aujourd'hui en parlant, comme on pouvait le faire dans certaines civilisations anciennes en invoquant la coutume, ou comme on peut encore le faire aujourd'hui en Arabie Séoudite par un usage performatif du verbe *divorcer*. D'autres forces illocutoires possibles sont actuelles en français mais ne sont pas lexicalisées. Il n'existe pas de verbe de parole simple en français pour la force illocutoire qui consiste à s'engager à faire une action que l'on présume mauvaise pour tous. Qui plus est, certaines forces illocutoires qui sont à la fois actuelles et lexicalisées comme la force de vantardise sont nommées par des verbes de parole qui n'ont pas d'usage performatif. En effet les actes de discours correspondants ont un mode implicite d'accomplissement. Conclusion : **de nombreuses forces illocutoires ne sont pas nommées par des verbes performatifs en français. Et réciproquement il existe des verbes performatifs comme *répliquer*, *annoncer* et *répondre* qui ne nomment pas de force illocutoire.** En effet, de tels actes de discours peuvent avoir n'importe quel but illocutoire. En outre, certains verbes performatifs comme *jurer* et *accepter* sont ambigus et peuvent nommer différents buts illocutoires. On peut jurer assertivement qu'une proposition est vraie, de même qu'on peut jurer en s'engageant de faire quelque chose. Enfin, des verbes performatifs qui ne sont pas synonymes comme *décrire* et *affirmer* peuvent nommer la même force illocutoire. Leur différence de signification provient du fait que les actes de discours qu'ils nomment sont accomplis dans différents types de conversations. Ainsi, une description d'un individu est une assertion faite à son propos dans une conversation où l'on parle de cet individu.

Une seconde raison pour bien distinguer, d'une part, les forces illocutoires et, d'autre part, les verbes performatifs et les marqueurs de force, en théorie des actes de discours, réside dans le fait que les langues naturelles ne sont pas logiquement parfaites ou idéales. **Ainsi beaucoup de verbes performatifs ont un comportement syntaxique de surface fort similaire, alors qu'ils n'ont pas la même forme logique.** Par exemple, les deux verbes performatifs *conseiller* et *déconseiller* peuvent être substitués l'un à l'autre dans les énoncés français sans violer de règle de formation syntaxique. Cependant seul le verbe

conseiller nomme une force illocutoire. En effet déconseiller à quelqu'un de faire quelque chose, c'est simplement lui conseiller de ne pas le faire. Un **vocabulaire théorique** contenant des termes tels que but illocutoire, condition de succès et d'accomplissement sans défaut est nécessaire en théorie des actes de discours pour analyser la forme logique des actes illocutoires. Il vaut mieux ne pas trop se fier comme Austin aux ressources du langage ordinaire.

Les progrès contemporains dans l'analyse des conditions de vérité des propositions donnèrent lieu à des développements de formalismes nouveaux en logique philosophique. Malheureusement, les analyses d'actes de discours dans le courant de la philosophie du langage ordinaire restèrent largement informelles et peu systématiques jusqu'à ce que Searle et moi-même dans *Foundations of illocutionary logic*, utilisèrent les ressources de la logique pour analyser la nature des forces illocutoires et formuler les lois fondamentales gouvernant le succès et la satisfaction des actes de discours lors de l'usage du langage. Pour formaliser les fondements de la théorie des actes de discours, Searle et moi adoptèrent les quelques principes théoriques suivants.

(A) Les actes illocutoires ont des conditions de succès et de satisfaction

Comme pour les autres actions humaines, les tentatives d'accomplissement des actes de discours peuvent réussir ou échouer. Par exemple, une énonciation de l'énoncé performatif "Je vous nomme par la présente Premier ministre de la République française" est ratée dans un contexte où le locuteur n'a pas l'autorité institutionnelle nécessaire pour faire une telle déclaration. Qui plus est, les actes illocutoires sont pourvus d'intentionnalité. Ils sont dirigés vers des états de chose que le locuteur représente en ayant généralement l'intention de réaliser un ajustement entre les mots et les choses. Par exemple, un locuteur qui donne un conseil manifeste un désir que l'allocutaire fasse quelque chose dans le monde. Même lorsqu'il est accompli avec succès, un acte illocutoire peut encore être dépourvu de satisfaction si le monde ne correspond pas à son contenu propositionnel. Un allocutaire peut, par exemple, ne pas suivre le conseil qui lui a été donné. De même, une

assertion réussie peut être fausse. Et une promesse donnée peut être violée.

Les **conditions de succès** d'un acte illocutoire sont les conditions qui doivent être remplies dans un contexte possible d'énonciation pour que le locuteur réussisse à accomplir cet acte dans ce contexte. Ainsi, une condition de succès d'une promesse et d'un voeu est que le locuteur s'engage à accomplir une action future. Si un locuteur ne s'engage à rien dans un contexte, il n'a pas fait de promesse ou de voeu dans ce contexte. L'**échec d'une tentative d'accomplissement** d'un acte illocutoire est le cas particulier d'**insuccès** qui se produit dans les contextes d'énonciation où un locuteur tente sans succès d'accomplir l'acte en question.

Les **conditions de satisfaction** d'un acte illocutoire sont les conditions qui doivent être remplies dans un contexte d'énonciation pour que cet acte soit satisfait dans le monde de ce contexte. Par exemple, une condition de satisfaction d'une promesse est que le locuteur accomplisse dans le monde l'action future qui est représentée par le contenu propositionnel de cette promesse. La notion de condition de satisfaction est une **généralisation** évidente de la notion de condition de vérité qui est nécessaire pour quantifier sur toutes les forces illocutoires. De même qu'un assertion est satisfaite si et seulement si elle est **vraie**, un conseil est satisfait si et seulement s'il est **suivi**, une requête est satisfaite si et seulement si elle est **accordée**, une promesse est satisfaite si et seulement si elle est **tenue**, une question est satisfaite si et seulement si elle reçoit une **réponse**, et semblablement pour les autres forces illocutoires.

(B) Chaque force illocutoire peut être divisée en six types de composantes différentes.

Ces six types de composantes sont : un but illocutoire, un mode d'accomplissement de ce but illocutoire, des conditions sur le contenu propositionnel, des conditions préparatoires, des conditions de sincérité, et un degré de puissance. Deux forces illocutoires F et F' avec les mêmes composantes sont identiques. Car dans ce cas, tous les actes de discours de la forme $F(P)$ et $F'(P)$ servent les mêmes buts linguistiques dans l'usage du langage.

(1) Le but illocutoire

Le but illocutoire est la **composante principale** de toute force illocutoire car il détermine la direction d'ajustement des énonciations avec cette force. D'un point de vue logique, il y a **quatre directions possibles d'ajustement entre le langage et le monde** :

La direction d'ajustement des mots aux choses

En cas de satisfaction de l'acte de discours, le contenu propositionnel correspond à un état de chose existant (en général indépendamment) dans le monde. **Les actes illocutoires avec le but assertif ont la direction d'ajustement des mots aux choses.** Leur but est de représenter comment certaines choses sont dans le monde de l'énonciation.

La direction d'ajustement des choses aux mots

En cas de satisfaction de l'acte de discours, le monde est transformé par l'action de l'un des deux protagonistes de l'énonciation pour qu'il s'ajuste au contenu propositionnel. **Les actes illocutoires dont le but est engageant ou directif ont la direction d'ajustement des choses aux mots.** Leur but est que le monde soit transformé par l'action future du locuteur (dans le cas engageant) et de l'allocutaire (dans le cas directif) de façon à correspondre au contenu propositionnel de l'énonciation.

La double direction d'ajustement

En cas de satisfaction de l'acte de discours, le monde est transformé par une action du locuteur au moment de l'énonciation par le fait que celui-ci se représente comme accomplissant cette action. **Les actes illocutoires dont le but est déclaratif ont la double direction d'ajustement.** Leur but est de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel en disant que ce contenu propositionnel est vrai dans le monde.

La direction vide d'ajustement

Pour certains actes illocutoires, il n'est pas question de succès ou d'échec d'ajustement. Leur but est simplement d'exprimer un état mental du locuteur à propos de l'état de chose représenté par le contenu propositionnel. En les accomplissant, le locuteur présume en général que leur contenu propositionnel est vrai. Tels sont les actes illocutoires dont le but est expressif; ils ont la direction vide d'ajustement.

(2) Le mode d'accomplissement de but illocutoire

Les buts illocutoires, comme la plupart des buts de nos actions, peuvent être accomplis de différentes façons et par différents moyens. Le mode d'accomplissement d'une force illocutoire détermine comment son but doit être accompli sur le contenu propositionnel en cas d'accomplissement réussi d'un acte pourvu de cette force. Par exemple, lors d'une demande, le locuteur doit donner une option de refus à l'allocutaire. Lors d'un commandement, au contraire, il doit être plus péremptoire et invoquer une position d'autorité.

(3) Les conditions sur le contenu propositionnel

De nombreuses forces illocutoires imposent des conditions sur l'ensemble des propositions qui peuvent être prises comme contenu propositionnel d'un acte de discours pourvu de telles forces dans un contexte. Par exemple, le contenu propositionnel d'une prédiction doit représenter un état de chose futur par rapport au moment de l'énonciation. Certaines conditions sur le contenu propositionnel sont déterminées par le but illocutoire. Par exemple, toutes les forces dont le but

est directif ont la condition que leur contenu propositionnel représente une action future de l'allocutaire dans chaque contexte d'énonciation. De telles conditions sur le contenu se manifestent grammaticalement dans les règles de formation des clauses des énoncés impératifs et des énoncés performatifs directifs. Ainsi des phrases comme "Aie mangé des haricots hier" et "Je te demande d'avoir mangé des haricots hier" sont mal formées pour cette raison.

(4) Les conditions préparatoires

En accomplissant un acte illocutoire, un locuteur présuppose toujours que certaines propositions sont vraies dans le monde de l'énonciation. Par exemple, un locuteur qui promet de faire quelque chose présuppose à la fois qu'il est capable de le faire et que son action future est bonne pour l'allocutaire. Les conditions préparatoires d'une force illocutoire déterminent quelles propositions un locuteur présupposerait s'il accomplissait des actes de discours pourvus de cette force dans un contexte possible d'énonciation. De nombreuses (mais pas toutes les) conditions préparatoires sont déterminées par le but illocutoire.

(5) Les conditions de sincérité

En accomplissant un acte illocutoire, le locuteur exprime aussi des états mentaux de certains modes psychologiques à propos de l'état de chose représenté par le contenu propositionnel. Par exemple, un locuteur qui promet exprime une intention et un locuteur qui remercie exprime de la gratitude. Les conditions de sincérité de chaque force illocutoire déterminent les modes des états mentaux que le locuteur aurait s'il accomplissait sincèrement un acte de discours pourvu de cette force. Ainsi, une condition de sincérité est simplement un ensemble de modes psychologiques d'attitudes.

(6) Le degré de puissance

Les états mentaux qui font partie des conditions de sincérité peuvent être exprimés avec différents degrés de puissance selon la force illocutoire de l'énonciation. Par exemple, le degré de puissance des conditions de sincérité d'une supplication est supérieur à celui des conditions de sincérité d'une demande. Car un locuteur qui supplie exprime un désir plus fort qu'un locuteur qui fait seulement une demande.

L'existence des conditions préparatoires et de sincérité se montre dans le fait qu'il est paradoxal de tenter d'accomplir un acte illocutoire et de nier simultanément l'une de ces conditions. Des énonciations du genre "Je promets de t'aider et je n'ai pas l'intention de t'aider" sont paradoxales et vides.

(C) L'ensemble des forces illocutoires possibles est récursif.

Il y a cinq forces illocutoires primitives. Ce sont les forces illocutoires les plus simples possibles : chacune a un but illocutoire, pas de mode particulier d'accomplissement de ce but, un degré neutre de puissance et seulement les conditions sur le contenu propositionnel, les conditions préparatoires et les conditions de sincérité qui sont déterminées par son but.

Ces forces primitives sont :

- (1) la force d'assertion qui est nommée par le verbe performatif *affirmer* et est réalisée dans le type syntaxique des énoncés déclaratifs dont le mode du verbe principal est à l'indicatif;
- (2) la force illocutoire d'engagement qui est nommée par le performatif *s'engager*;
- (3) la force primitive directive qui est réalisée dans le type syntaxique des énoncés impératifs;
- (4) la force de déclaration qui est nommée par le verbe performatif *déclarer* et
- (5) la force primitive expressive qui est un cas limite de force illocutoire réalisée syntaxiquement dans le type des énoncés exclamatifs.

Toutes les autres forces illocutoires sont plus complexes; elles sont obtenues à partir des forces primitives par un nombre fini d'applications d'opérations logiques simples qui consistent à enrichir les composantes des forces primitives ou à changer leur degré de puissance. Etant donné la nature des forces illocutoires, il y a seulement six types d'opérations logiques sur forces dans la structure du langage.

Ces six opérations consistent à restreindre le mode d'accomplissement du but illocutoire en imposant un nouveau mode spécial, à augmenter ou diminuer le degré de puissance, et à ajouter de nouvelles conditions sur le contenu propositionnel ou des conditions préparatoires ou de sincérité nouvelles.

Ainsi, la force de demande est obtenue à partir de la force primitive directive en imposant le mode spécial d'accomplissement qui consiste à donner option de refus à l'allocutaire. La force illocutoire de question est obtenue à partir de la force de demande en ajoutant la condition sur le contenu propositionnel que celui-ci représente un acte de discours futur de l'allocutaire dirigé vers le locuteur original qui soit une réponse. La force illocutoire directive de suggestion est obtenue à partir de la force directive primitive en diminuant le degré de puissance. La force illocutoire de recommandation est obtenue à partir de la force directive de suggestion en ajoutant la condition préparatoire que l'action future représentée par le contenu propositionnel est bonne. Finalement, la force illocutoire assertive de plainte est obtenue en ajoutant à la force d'assertion la condition de sincérité que le locuteur est mécontent de l'existence de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel.

On peut faire un dictionnaire raisonné des nombreux verbes illocutoires des langues naturelles sur la base de cette définition récursive de l'ensemble des forces possibles.

(D) Les conditions de succès des actes illocutoires élémentaires sont entièrement déterminées par des composantes de leur force et par leur contenu propositionnel.

Ainsi un acte illocutoire de la forme $F(P)$ est accompli avec succès dans un contexte d'énonciation si et seulement si

- (1) dans ce contexte, le locuteur accomplit le but illocutoire de la force F sur la proposition P avec le mode d'accomplissement de F et cette proposition P satisfait les conditions sur le contenu propositionnel de F dans ce contexte,
- (2) le locuteur, en outre, présuppose les propositions déterminées par les conditions préparatoires de F relativement à P dans ce contexte et,
- (3) il exprime également avec le degré de puissance de F les états mentaux des modes déterminés par les conditions de sincérité de F à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel P .

Par exemple, un locuteur réussit à faire une **promesse** dans un contexte d'énonciation si et seulement si (1) il fait son énonciation avec le but de s'engager à accomplir une action future (but illocutoire), (2) ce faisant, ce locuteur se met lui-même dans l'obligation d'accomplir cette action (mode d'accomplissement), (3) le contenu propositionnel de son énonciation est qu'il accomplira cette action (condition sur le contenu propositionnel), (4) ce locuteur présuppose à ce moment qu'il est capable d'accomplir une telle action et qu'elle est dans l'intérêt de l'allocataire, et finalement, (5) il exprime avec un fort degré de puissance, son intention d'accomplir l'action en question (condition de sincérité et degré de puissance).

Il arrive souvent qu'un locuteur dans un contexte d'énonciation présuppose des propositions qui sont fausses ou exprime des états mentaux qu'il n'a pas. Conséquemment, des accomplissements **réussis** d'actes illocutoires peuvent néanmoins être **défectueux**. Par exemple, un locuteur qui témoigne à un procès peut mentir et ne pas avoir avoir été le témoin de ce qu'il affirme. Cependant, dans ce cas, son témoignage, même s'il est réussi et convaincant, n'est pas sans défaut; il peut être par

la suite accusé de parjure. D'un point de vue logique, un acte illocutoire est accompli sans défaut dans un contexte d'énonciation si et seulement s'il est accompli avec succès dans ce contexte et si, en outre, toutes les conditions préparatoires et de sincérité de cet acte sont remplies dans ce contexte. Austin, avec sa notion de félicité, n'a pas fait la distinction entre les actes de discours qui sont accomplis et défectueux, et ceux qui ne sont même pas accomplis. C'est pourquoi Searle et moi avons utilisé une autre terminologie.

(E) Les conditions de satisfaction, les actes illocutoires élémentaires sont entièrement déterminés par les conditions de vérité de leur contenu propositionnel et par la direction de l'ajustement de leur force illocutoire.

La notion de condition de satisfaction de la théorie des actes de discours est basée sur la théorie sémantique traditionnelle de la vérité par correspondance. Lorsqu'un acte illocutoire élémentaire est satisfait dans un contexte actuel d'énonciation, il y a un succès d'ajustement ou une correspondance entre le langage et le monde, car au contenu propositionnel de l'acte illocutoire correspond un état de choses existant dans le monde. Ainsi, un acte illocutoire de la forme $F(P)$ est satisfait dans un contexte actuel d'énonciation seulement si son contenu propositionnel P est vrai. Cependant, la notion de condition de satisfaction est plus riche que la notion de condition de vérité. En effet, pour déterminer si un acte de discours est satisfait, on doit également prendre en considération la direction d'ajustement de sa force illocutoire.

Quand un acte illocutoire a la direction d'ajustement des mots aux choses, il est satisfait dans un contexte d'énonciation si et seulement si son contenu propositionnel est vrai dans le monde de ce contexte. Dans un tel cas, le succès d'ajustement entre le langage et le monde est réalisé par le fait que le contenu propositionnel représente un état de chose existant (en général indépendamment) dans le monde. Par contre, quand un acte illocutoire a la direction d'ajustement des choses aux mots (ou la double direction d'ajustement), pour que cet acte soit satisfait dans un contexte d'énonciation il ne faut pas seulement que son contenu propositionnel soit vrai dans le monde de l'énonciation.

Il faut en outre que ce contenu propositionnel soit **vrai à cause de son accomplissement**. Contrairement aux énoncations assertives, les énoncations engageantes, directives et déclaratives ont des conditions de satisfaction sui-référentielles. Une assertion est vraie si et seulement si son contenu propositionnel correspond à un état de choses existant, peu importe comment cet état de choses est advenu. Mais à proprement parler, un engagement est tenu et un conseil est suivi seulement si le locuteur et l'allocataire ont accompli dans le monde les actions futures représentées à cause de cet engagement et de ce conseil. C'est pourquoi on ne peut utiliser les prédictats de vérité pour évaluer la satisfaction des actes de discours ayant la direction d'ajustement des choses aux mots.

III. La théorie des actes de discours et la sémantique

Depuis l'apparition de la théorie des actes de discours sur la scène philosophique, il y a eu beaucoup de controverses sur son rôle et sa place dans l'étude du langage. La **sémiotique** (qui est la théorie générale des signes selon Peirce) est aujourd'hui communément divisée depuis Morris en trois branches : la **syntaxe**, la **sémantique** et la **pragmatique** qui sont en général caractérisées de la façon suivante : la **syntaxe** traite des relations que l'on peut faire entre les expressions linguistiques en considérant seulement leur forme graphique ou phonique, la **sémantique** des relations qui existent entre les expressions linguistiques et leur signification (par exemple leur sens et leur dénotation), alors que la **pragmatique** traite des relations qui existent à la fois entre les expressions linguistiques, leur signification et l'usage qu'on peut en faire en parlant. Comme les actes illocutoires sont accomplis lors de l'utilisation d'énoncés dans des contextes, la plupart des philosophes et linguistes ont eu tendance comme Carnap à placer la théorie des actes de discours en pragmatique. Ainsi la **sémantique** a souvent été réduite à l'étude des sens et des dénotations en logique contemporaine.

Qui plus est, la **philosophie contemporaine du langage** a été largement divisée jusqu'à présent en deux camps différents, souvent en opposition. Le **camp logique** fondé par Frege et Carnap, et par la suite développé par Church et Montague, a principalement étudié la **relation de correspondance** entre le langage et le monde; il s'est concentré sur l'analyse des conditions de vérité des énoncations assertives d'énoncés

déclaratifs. Le camp de la **philosophie du langage ordinaire** fondé par Wittgenstein et Austin et par la suite développé par Searle et Grice, a plutôt étudié l'**utilisation du langage**; il a surtout procédé à l'analyse des actes de discours que les locuteurs accomplissent en parlant, quel que soit le type syntaxique de leur énonciation. En utilisant les formalismes logiques, les philosophes du premier camp ont largement contribué à l'élaboration des fondements de la syntaxe et de la sémantique logiques du langage. Cependant, comme ils ont seulement prêté attention aux aspects véri-conditionnels de la signification des énoncés déclaratifs, ils n'ont pas réussi à analyser les marqueurs de force et les verbes performatifs dont la signification contribue à la détermination des forces illocutoires des énonciations.

La division de la sémiotique par Morris en syntaxe, sémantique et pragmatique, loin d'être bien définie, était plutôt l'esquisse d'un programme de recherche sur le langage. La nécessité d'une **autre délimitation entre la sémantique et la pragmatique** est apparue récemment avec l'apparition de nouvelles logiques philosophiques telles que la **logique des démonstratifs**, la **logique du temps** et la **logique illocutoire** qui ont analysé des expressions dont la signification linguistique est systématiquement liée à leur emploi. En premier lieu, en logique des démonstratifs et en logique du temps, des contextes et des moments possibles d'énonciation ont été introduits dans les interprétations sémantiques pour caractériser la signification linguistique d'**expressions indexicales** comme les pronoms personnels *je* et *tu*, le temps verbal et des adverbes de temps et de lieu comme *maintenant* et *ici*. Il est clair que le sens et la dénotation de telles expressions indexicales dépendent systématiquement de certains traits contextuels désignés comme l'identité du locuteur et de l'allocataire, et le moment de l'énonciation. Ainsi, l'étude des expressions indexicales, qui fut d'abord assignée par Bar-Hillel et Montague à la pragmatique, est aujourd'hui communément assignée à la sémantique. De même, l'analyse formelle que Searle et moi-même avons faite des verbes performatifs et marqueurs de force de la langue anglaise a montré qu'il existe un grand nombre de mots et de traits syntaxiques dont la signification contribue systématiquement à la détermination des forces illocutoires des énonciations contenant leur occurrence. Ainsi, l'idée que la signification des expressions linguistiques consiste seulement à déterminer le contenu propositionnel (ou les conditions de vérité) des

énonciations est maintenant fortement questionnée en philosophie du langage et en logique.

Remarquons que les linguistes et les grammairiens avaient depuis fort longtemps reconnu les aspects illocutoires de la signification dans leur classification des types d'énoncés et leurs analyses du mode verbal, de l'ordre des mots, et des signes de ponctuation. Utilisant la théorie des actes de discours, on peut reformuler comme suit leurs analyses sémantiques.

Certains types syntaxiques d'énoncés expriment un but illocutoire. Ainsi, les énoncations littérales d'énoncés déclaratifs et impératifs servent respectivement à représenter comment les choses sont et à faire une tentative linguistique pour que l'allocutaire fasse quelque chose. Les forces de leurs énoncations sont respectivement assertives et directives. De même, les énoncations littérales d'énoncés exclamatifs servent à exprimer des états mentaux du locuteur. Les forces de leurs énoncations sont expressives. Ainsi quand le marqueur d'un énoncé déclaratif ou impératif est identique à son type syntaxique, la force illocutoire de ses énoncations littérales est bien la force primitive assertive ou directive. **D'autres types d'énoncés, comme les types interrogatifs et optatifs, expriment cependant des forces illocutoires dérivées comme la force de question et la force qui consiste à exprimer des souhaits du locuteur.**

Parfois le marqueur de force d'un énoncé est plus complexe que son type syntaxique. Ainsi certains marqueurs contiennent des adverbes et des traits syntaxiques oraux ou écrits comme l'intonation ou des signes de ponctuation qui modifient le type syntaxique de l'énoncé. La signification de ces modificateurs contribue à déterminer les forces illocutoires complètes des énoncations en exprimant des composantes nouvelles ou en changeant le degré de puissance. Par exemple, l'adverbe *s'il vous plaît* sert à exprimer le mode spécial (assez poli) d'accomplissement du but directif qui consiste à donner option de refus à l'allocuteur. Ainsi, les énoncés impératifs qui contiennent cette locution servent à faire des demandes. De même, l'adverbe *hélas* exprime la condition de sincérité spéciale que le locuteur est triste ou malheureux de l'existence de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel. C'est pourquoi un énoncé déclaratif commençant par *hélas* sert à se plaindre et se lamenter.

Remarquez aussi que le degré de puissance des conditions de sincérité peut être renforcé oralement par l'intonation.

En plus de cette évidence empirique, il existe des raisons théoriques liées à la nature même du langage et de l'intentionnalité qui justifient la nécessité d'étudier les actes de discours en sémantique. Comme les philosophes de l'âge classique l'avaient souligné, les deux fonctions essentielles de toute langue sont les suivantes : donner aux êtres humains qui parlent cette langue des moyens linguistiques appropriés pour qu'ils puissent exprimer avec précision et communiquer aux autres avec efficience leurs pensées conceptuelles. Or, les pensées conceptuelles humaines, qu'il s'agisse d'actes ou d'états mentaux, sont toujours exprimées ou au moins en principe exprimables lors de l'accomplissement littéral d'actes illocutoires. Conséquemment, la signification, la communication et les actes de discours sont logiquement liés dans la structure logique profonde du langage.

Dans cette nouvelle approche, des actes illocutoires complets (avec des conditions de succès et de satisfaction) et non pas des propositions isolées (avec des conditions de vérité) sont les unités premières de signification dans l'usage littéral du langage. Chaque énoncé actuel dont la forme logique est complètement analysée contient des mots et traits syntaxiques dont la signification linguistique contribue à déterminer dans chaque contexte possible d'emploi les actes illocutoires qu'il pourrait servir à accomplir s'il était utilisé littéralement par un locuteur dans ce contexte. Selon cette analyse, la compétence linguistique ne peut pas être séparée de la performance, contrairement aux idées de Chomsky. Au contraire, la compétence linguistique d'un locuteur est d'abord et avant tout sa capacité d'accomplir et de comprendre les actes illocutoires littéraux. Et l'analyse de tels actes de discours exige le développement d'une théorie du succès et de la satisfaction en plus de la théorie classique de la vérité.

D'un point de vue linguistique, la théorie des actes de discours n'est pas seulement utile parce qu'elle rend la sémantique formelle capable d'analyser les marqueurs de force et d'interpréter directement ou après traduction tous les types d'énoncés et pas seulement des énoncés déclaratifs. Elle est aussi utile parce qu'elle permet de faire un diction-

naire raisonné des verbes de parole de chaque langue en décomposant les forces illocutoires lexicalisées en leurs composantes. Un tel travail de sémantique lexicale a été fait récemment pour l'anglais, le français et le portugais. Il est en cours présentement pour d'autres langues de famille fort différente comme le polonais, le japonais et l'espagnol.

En outre, la théorie des actes de discours rend aussi la sémantique capable de décrire et d'expliquer **toutes les sortes d'implication et d'incompatibilité** qui existent dans chaque langue entre les énoncés qui expriment dans les mêmes contextes des actes illocutoires dont les conditions de succès ou de satisfaction sont logiquement liées. De nombreux types d'implication et d'incompatibilité logiques ont été complètement ignorés jusqu'à présent en sémantique formelle contemporaine. Telles sont **l'implication et l'incompatibilité illocutoires** qui sont liées aux conditions de succès des énonciations. Par exemple, l'énoncé performatif "Je vous demande de m'aider" **implique illocutoirement** l'énoncé impératif "S'il vous plaît, aidez-moi!" : il exprime dans chaque contexte d'emploi un acte illocutoire que le locuteur ne pourrait accomplir sans également accomplir l'acte illocutoire exprimé par le second énoncé dans le même contexte. De même, les deux énoncés "Comme c'est gentil à vous d'être là !" et "Je regrette beaucoup que vous soyiez là" sont **ilocutoirement incompatibles** : ils expriment dans les mêmes contextes des actes de discours qui ne sont pas simultanément performables avec succès. En assignant des actes illocutoires entiers comme valeurs sémantiques aux énoncés en contexte, la sémantique peut dorénavant analyser ces nouveaux types illocutoires d'implication et d'incompatibilité. Elle peut aussi **généraliser les notions vériconditionnelles traditionnelles d'implication et d'incompatibilité** de façon à les appliquer aux énoncés non déclaratifs. Par exemple, l'énoncé impératif "S'il vous plaît, venez me voir demain !" **implique vériconditionnellement** l'énoncé conditionnel "Vous pourriez venir me voir demain" : le premier énoncé exprime dans chaque contexte d'emploi une demande dont la satisfaction implique la vérité de la faible assertion exprimée par le second énoncé dans le même contexte. De même, les énoncés "Si seulement il pleuvait demain !" et "Il ne pleuvra pas demain" sont **vériconditionnellement incompatibles** : ils expriment dans tous les contextes des actes illocutoires qui ne sont pas

simultanément satisfaisables. Comme je l'ai montré ailleurs, ces différentes notions illocutoires et vériconditionnelles d'implication et d'incompatibilité ne coïncident pas en extension.

Enfin, l'analyse de la forme des actes de discours est nécessaire en sémantique pour formaliser les **lois valides du raisonnement humain dans l'usage et la compréhension du langage**. Il est clair que nous sommes capables de faire rapidement en vertu de notre compétence linguistique un grand nombre d'inférences valides aussi bien pratiques que théoriques lors de l'accomplissement et de la compréhension des actes illocutoires et ce quelle que soit leur direction d'ajustement. Premièrement, nous sommes capables de faire en parlant certaines **inférences théoriques valides** de la logique traditionnelle à partir d'énonciations assertives d'énoncés déclaratifs. Si quelqu'un nous dit par exemple "Jean est belge" et "Les belges parlent français ou flamand" et que nous comprenons les deux assertions qu'il entend faire, nous sommes capables immédiatement d'en inférer qu'il affirme également que Jean parle français ou flamand. Dans ce cas, la direction d'ajustement des prémisses et de la conclusion est celle des mots aux choses.

Cependant, nous sommes en outre capables de faire en parlant d'autres **types d'inférences valides** comme des **inférences pratiques** avec des énoncés non déclaratifs. Supposons que quelqu'un nous dise "S'il vous plaît, venez me voir demain à la maison ou au bureau !" et que nous comprenions sa demande. Nous sommes alors immédiatement capables d'inférer qu'il demande *ipso facto* "Venez me voir demain !". En effet nous savons *a priori* que la demande complète exprimée par la prémissé contient la demande plus simple exprimée par la conclusion. Quand la direction d'ajustement de la force de l'acte illocutoire exprimé par la conclusion est celle des mots aux choses, l'inférence faite est une **inférence pratique**. Jusqu'à présent, la sémantique formelle était confinée à l'usage assertif du langage et à l'interprétation des énoncés déclaratifs. C'est pourquoi elle n'a étudié que le seul raisonnement théorique à l'oeuvre dans la compétence linguistique. Aujourd'hui, grâce à la logique des actes de discours, la sémantique formelle peut dorénavant étudier en outre les **raisonnements pratiques** que nous sommes capables de faire en utilisant d'autres types syntaxiques d'énoncés. Comme Aristote et d'autres philosophes grecs l'avaient

remarqué depuis longtemps, les deux types théorique et pratique de raisonnement sont essentiels à la pensée humaine.

L'inclusion de la théorie des actes de discours en sémantique requiert bien entendu des décisions théoriques. Ainsi, l'**analyse sémantique des énoncés performatifs** est encore fortement discutée dans la philosophie du langage et la linguistique contemporaines. Plusieurs analyses différentes ont été proposées.

- Premièrement, selon les partisans de l'**hypothèse performatrice**, le trait syntaxique principal du marqueur d'un énoncé performatif est le **verbe performatif** principal de l'énoncé qui fonctionne sémantiquement comme l'ordre des mots et le mode verbal dans les énoncés non performatifs. Dans cette optique, une énonciation littérale réussie d'un énoncé performatif constitue principalement l'accomplissement par le locuteur de l'**acte de discours nommé par le verbe performatif**. Ainsi, un locuteur qui fait une énonciation littérale de l'énoncé (1) "Je te demande de m'aider" entend principalement demander à l'allocataire qu'il l'aide, tout comme il le fait lorsqu'il utilise l'énoncé impératif (2) "S'il vous plaît, aidez-moi!". Ces deux énoncés sont donc analysés comme étant synonymes selon cette première analyse.
- Deuxièmement, selon Warnock (1973), Lewis (1972) et d'autres, les énoncés performatifs sont des **énoncés déclaratifs comme les autres**. Le trait principal de leur marqueur de force n'est pas le verbe performatif, mais plutôt le mode indicatif du verbe qui exprime conventionnellement le but illocutoire assertif. Selon cette seconde analyse, une énonciation réussie d'un énoncé performatif constitue principalement une **assertion par le locuteur qu'il accomplit l'acte illocutoire nommé par le verbe performatif**. Quand cette assertion est vraie, l'énonciation est performative. Ainsi, par une énonciation littérale de l'énoncé (1), le locuteur entend principalement affirmer qu'il fait une demande.
- Dans *Foundations of illocutionary logic*, Searle et moi avons adopté une troisième analyse sémantique des énoncés performatifs selon laquelle leurs énonciations littérales servent à faire une **déclaration que le locuteur accomplit l'acte de discours nommé par le verbe performatif**. Dans cet optique, toute énonciation littérale réussie d'un

énoncé performatif est performative; car une déclaration réussie rend son contenu propositionnel vrai et le contenu propositionnel dans ce cas est que le locuteur accomplit un acte de discours. Ainsi, par une énonciation littérale réussie de l'énoncé (1), le locuteur fait la demande exprimée par l'énoncé non performatif correspondant (2) par le fait qu'il déclare faire cette demande.

Cette nouvelle analyse sémantique des énoncés performatifs a plusieurs avantages. Premièrement, elle rend compte du fait que les **énoncés performatifs sont bien des énoncés déclaratifs** dont le mode indicatif du verbe principal exprime comme d'habitude le but assertif. Ce qui est particulier aux énoncés performatifs est plutôt que leur marqueur assertif est modifié par certains traits syntaxiques qui servent à exprimer le but déclaratif. Par exemple, dans la plupart des énoncés performatifs explicites, le mode indicatif du verbe est modifié par la locution adverbiale *par la présente* qui exprime le mode caractéristique d'accomplissement propre aux déclarations qui ont la double direction d'ajustement. Deuxièmement, cette analyse sémantique explique pourquoi un **énoncé performatif implique toujours illocutoirement l'énoncé non performatif correspondant**. En effet, une déclaration réussie d'accomplissement d'un acte de discours engage fortement le locuteur à accomplir cet acte. Comme le disait Austin, "en le disant on le fait". Finalement, cette analyse sémantique explique également **pourquoi peu de verbes d'action ont un usage performatif**. Il existe en effet un nombre très restreint d'actions humaines que les êtres humains peuvent accomplir dans le monde par déclaration. Ainsi la plupart des verbes performatifs comme *promettre* et *conseiller* nomment des actes de discours qui exigent la compétence linguistique du locuteur et des circonstances normales d'énonciation. Par contre, les autres verbes comme *condamner* et *ratifier* nomment des actes de discours dont l'accomplissement exige des conventions liées à des institutions. Et l'on voit mal comment des institutions humaines pourraient adopter des conventions garantissant l'accomplissement en vertu d'une énonciation d'actions naturelles comme allumer ou éteindre un feu qui exigent d'autres causes dans notre monde actuel.

Récemment, j'ai élaboré sur la base des considérations précédentes en **perfectionnant des formalismes logiques** comme la théorie des modèles et la théorie de la preuve une **sémantique formelle générale**

du succès et de la satisfaction capable d'interpréter après traduction des énoncés du langage ordinaire de tous les types syntaxiques et de formaliser des raisonnements pratiques et théoriques valides que nous sommes capables de faire en parlant. Ce faisant, j'ai poursuivi le programme de Montague dont l'hypothèse est qu'il existe peu de différences théoriques importantes entre les langues naturelles et formelles. Cependant, pour rendre compte du fait que les langues naturelles sont bien des langues humaines dont l'usage donne lieu à la performance d'actes illocutoires, j'ai enrichi la sémantique logique en adoptant les principes théoriques suivants :

A) Il y a deux types de signification

Nombreux sont les énoncés qui expriment différents actes illocutoires dans différents contextes. Tels sont, par exemple, les énoncés qui contiennent des pronoms personnels ou des démonstratifs. La signification linguistique d'un énoncé n'est donc pas un ou plusieurs actes illocutoires, mais plutôt une fonction de l'ensemble des contextes possibles d'énonciation dans l'ensemble des actes illocutoires. Tout locuteur compétent est capable de déterminer l'acte illocutoire qui est la valeur de cette fonction dans un contexte quand il connaît les traits contextuels pertinents. La signification d'un énoncé dans un contexte est l'acte illocutoire particulier que cet énoncé exprime dans ce contexte. C'est la valeur particulière pour ce contexte de la fonction qui représente la signification linguistique de cet énoncé. Ainsi, la signification linguistique s'applique à des types abstraits d'énoncés au sens de Peirce, alors que les actes illocutoires s'appliquent à des énoncés en contexte ou à des instances graphiques ou phoniques (des "tokens") d'énoncés.

B) Des types et non pas des instances d'actes illocutoires sont les unités premières de signification

L'acte illocutoire qui est exprimé par un énoncé dans un contexte d'énonciation peut être défini conditionnellement comme suit : c'est l'acte illocutoire principal que le locuteur aurait l'intention d'accomplir s'il utilisait ce seul énoncé dans ce contexte en parlant littéralement. Un tel acte illocutoire est un type (et non une instance particulière) d'acte illocutoire. Il existe même si le locuteur n'utilise pas cet énoncé dans ce contexte ou s'il l'utilise sans réussir à l'accomplir.

C) Deux types d'actes illocutoires élémentaires sont identiques si et seulement si ils ont le même contenu propositionnel et les mêmes conditions de succès

Les actes illocutoires sont des espèces naturelles d'usage du langage; ils servent les buts linguistiques des locuteurs qui relient des propositions au monde avec une direction d'ajustement. D'un point de vue philosophique, des actes illocutoires différents doivent remplir des buts linguistiques différents. Et des buts linguistiques différents sont des buts qui peuvent être atteints dans des conditions différentes ou qui sont dirigés vers des états de choses qui existent ou qui sont représentés dans des conditions différentes. D'où la double exigence d'identité des conditions de succès et des contenus propositionnels dans la loi d'identité des actes illocutoires élémentaires.

D) Les propositions ont un contenu en plus d'avoir des conditions de vérité

En plus d'être les sens d'énoncés, les propositions sont également les contenus de pensées conceptuelles comme les actes illocutoires et les états mentaux dans notre sémantique logique. Il est clair que les propositions avec les mêmes conditions de vérité ne sont pas *substituables salva felicitate* à l'intérieur des forces illocutoires et des modes psychologiques. Par conséquent, l'identité des conditions de vérité (ou la stricte équivalence) n'est pas un critère suffisant d'identité propositionnelle en sémantique. Il faut en effet tenir compte de certains aspects cognitifs de la signification relatifs à la détermination des conditions de vérité lors de l'appréhension des propositions.

D'un point de vue logique, il faut en particulier distinguer les aspects cognitifs suivants. Un locuteur qui apprécie une proposition dans un contexte d'énonciation doit comprendre à la fois (1) les **constituants propositionnels** de cette proposition, (2) la façon dont ces constituants propositionnels sont liés par les prédictions qui sont faites dans les **propositions atomiques** dont cette proposition est formée. Il doit comprendre aussi (3) quelles possibilités de vérité de ces propositions atomiques rendent la proposition en question vraie. En logique des propositions, les constituants propositionnels sont les **attributs** (relations ou propriétés) qui sont prédiqués et les **concepts** qui servent à référer à des objets. En général, ces attributs et concepts sont les valeurs sémantiques dans le contexte d'énonciation des expressions catégorématiques (phrases nominales ou verbales) complètes de l'énoncé utilisé. Par contre, ce sont le plus souvent des expressions syncatégorématiques comme l'ordre des mots, les parenthèses et des connecteurs de vérité qui servent à déterminer quelles prédictions sont faites dans les propositions atomiques et les conditions de vérité de la proposition complète.

Dans cette optique, une proposition est une entité structurelle complexe qui n'est pas réductible comme Carnap le pensait à ses conditions de vérité. Premièrement, chaque proposition a un contenu; elle est composée d'un nombre fini de **propositions atomiques** (où des attributs sont prédiqués de certaines entités de référence subsumées sous des sens). Les prédictions qui sont faites dans les propositions atomiques déterminent leurs conditions de vérité. Comme on ne peut apprécier une proposition sans identifier ses propositions atomiques, toute analyse de la forme logique d'une proposition doit d'abord décrire les propositions atomiques qui font partie de son contenu. Ensuite, il faut identifier comment les conditions

de vérité de cette proposition sont déterminées à partir des possibilités de vérité de ces propositions atomiques. Il est clair que des propositions avec les mêmes conditions de vérité (par exemple la proposition que Jean parle et ne parle pas français et la proposition que Jules parle et ne parle pas portugais) peuvent avoir un contenu différent. En théorie des actes de discours, il faut distinguer les propositions dont l'expression exige différents actes de référence ou de prédication.

Comme Wittgenstein l'avait anticipé dans son *Tractatus*, les opérations véri-fonctionnelles sur les propositions sont les plus simples possibles. Elles ne transforment pas le contenu. Elles réarrangent seulement la liste des possibilités de vérité des propositions atomiques qui rendent vraie la proposition qu'elles composent. Par exemple, la négation $\neg P$ d'une proposition P est composée des mêmes propositions atomiques que P et est simplement fausse dans un monde si et seulement si P est vraie dans ce monde. De même, la conjonction ($P \& Q$) de deux propositions P et Q a un contenu qui est composé de toutes les propositions atomiques de P et de toutes celles de Q et cette conjonction est vraie dans un monde possible si et seulement si P et Q sont toutes deux vraies dans ce monde.

E) Le langage est l'œuvre de la raison

Comme les philosophes grecs et de l'âge classique l'avaient déjà souligné, **le langage, la raison et la pensée sont inséparables**.

Premièrement, les langues naturelles telles qu'elles ont été élaborées dans l'histoire par les sociétés humaines ont mis à la disposition des sujets parlants des moyens linguistiques maximalement efficaces pour remplir leurs fonctions sociales d'expression et de communication des pensées. Ainsi, par exemple, parmi toutes les forces illocutoires actuelles, seules les quelques forces qui sont vraiment essentielles pour les communautés humaines dans l'environnement social, historique et naturel qui leur est propre, sont réalisées syntaxiquement dans un mode verbal ou un type d'énoncé. Les autres forces actuelles importantes sont en général seulement lexicalisées dans un verbe de parole. Ainsi, nos langues ne créent pas de moyens linguistiques superflus ou inefficaces du point de vue illocutoire. Une multiplication trop grande des modes verbaux et des

types d'énoncés n'est pas nécessaire et rendrait nos langues beaucoup plus difficiles à apprendre et à parler. Par contre, la multiplication des verbes de parole dans le lexique enrichit les capacités expressives illocutoires sans compliquer l'usage du langage. C'est pourquoi nos langues préfèrent mettre à notre disposition beaucoup plus de verbes performatifs que de modes verbaux et de types d'énoncés.

Deuxièmement, l'accomplissement et la compréhension des actes de discours exigent des locuteurs et allocutaires certaines **capacités mentales liées traditionnellement à la faculté de raison** (et sans doute propres à l'espèce humaine). Ainsi, pour avoir **pleinement la compétence linguistique**, il faut avoir notamment :

- 1) la capacité d'appréhender une proposition et donc de faire des actes de référence et de prédication et de pouvoir distinguer le vrai du faux,
- 2) la capacité d'appréhender les cinq buts illocutoires primitifs et donc de distinguer les différentes directions d'ajustement possibles entre les mots et les choses,
- 3) la capacité de distinguer le succès de l'échec et la satisfaction de l'insatisfaction au niveau des actes de discours, et aussi
- 4) la capacité de faire certains raisonnements pratiques et théoriques valides lors de l'accomplissement ou de la compréhension des énonciations. Il semble clair que les ordinateurs avec lesquels nous avons parfois des interactions verbales n'ont pas de telles capacités mentales. C'est pourquoi Searle et d'autres affirment que de telles machines artificielles ne pensent pas vraiment et qu'elles ne font que simuler l'intelligence et la compréhension.

Troisièmement, le langage est aussi l'œuvre de la raison, en ce sens que la **compétence linguistique** requise pour son usage et sa compréhension exige une certaine **rationalité minimale des locuteurs et des allocutaires**.

Bien sûr, les locuteurs ne sont pas toujours **parfairement rationnels** dans leurs paroles et leurs pensées, contrairement à ce que Hintikka et d'autres ont affirmé en logique épistémique. Ainsi, nous sommes parfois incohérents et pouvons utiliser avec succès des énoncés qui expriment des actes illocutoires non satisfaisables. Certains, par exemple, ont affirmé et cru que toutes les lois vraies de l'arithmétique sont prouvables, alors que nous savons maintenant grâce à Goedel que cela est logiquement impossible. En outre, nous ne faisons pas toutes les inférences valides en parlant et en pensant. D'un point de vue logique, chaque proposition en implique strictement beaucoup d'autres : elle

ne peut être vraie dans un monde possible sans que ces autres le soient également. Ainsi la proposition que "Paris est la capitale de la France" implique strictement toutes les propositions vraies de l'arithmétique. Cependant, ces implications strictes n'engendrent pas d'engagements illocutoires (ou psychologiques). Par exemple, l'on peut affirmer que "Paris est la capitale de la France" sans pour autant affirmer que "2+2 = 4".

Cependant, en dépit de leurs imperfections logiques, les locuteurs ne sont pas pour autant totalement irrationnels. Comme certains philosophes de l'esprit et psychologues cognitifs l'ont souligné, les êtres humains font en effet preuve d'une **rationalité minimale** dans leurs paroles et leurs pensées. Premièrement, il existe des propositions logiquement impossibles qu'ils ne peuvent affirmer. Ils font donc preuve d'une certaine cohérence illocutoire minimale. En outre, certaines implications logiques entre propositions donnent lieu à des engagements illocutoires. Par conséquent, il faut enrichir la logique des propositions et découvrir une nouvelle relation non classique d'implication propositionnelle qui permette de prédire et d'expliquer l'engagement illocutoire. Les deux lois les plus simples de rationalité minimale qui s'imposent en sémantique formelle sont les suivantes :

I) Les locuteurs sont minimalement cohérents dans l'accomplissement des actes de discours

Ils ne peuvent accomplir et même avoir l'intention d'accomplir simultanément deux actes illocutoires de la forme $F(P)$ et $F(\neg P)$ avec l'intention de réaliser un ajustement entre le langage et le monde en suivant une même direction. En effet, des locuteurs et allocutaires compétents savent mutuellement *a priori* en vertu de leur compétence linguistique qu'une proposition et sa négation ne peuvent être simultanément vraies dans le monde. Par conséquent, ils savent également qu'aucun succès d'ajustement n'est possible pour de tels actes de discours qui ne sont pas simultanément satisfaisables. Ainsi, un locuteur ne peut à la fois conseiller et déconseiller à un allocitaire d'accomplir la même action. De même, il ne peut pas à la fois affirmer et nier la même proposition. En ce sens, les locuteurs, qui peuvent parfois être incohérents et affirmer des propositions impossibles, sont toutefois **minimalement cohérents** au sens de la psychologie cognitive. (Voir à ce sujet Cherniak, 1986) En particulier, ils ne peuvent jamais affirmer des propositions qu'ils savent *a priori* être fausses en vertu de leur compétence linguistique.

II) Il y a une compatibilité restreinte de l'implication forte avec l'accomplissement des buts illocutoires ayant une direction non vide d'ajustement

En logique, une proposition P implique fortement une autre proposition Q si et seulement si 1) toutes les propositions atomiques de Q sont également des propositions atomiques de P et 2) toutes les assignations de valeurs de vérité à des propositions atomiques qui rendent P vraie rendent également vraie Q. Il est facile de formaliser la logique de cette relation d'implication forte entre propositions comme je l'ai montré ailleurs.

D'un point de vue philosophique, une telle relation d'implication est importante pour la théorie des actes de discours à cause du principe de la rationalité des locuteurs. En effet l'**implication forte est cognitivement réalisée par les locuteurs en vertu de leur compétence linguistique**. Quand une proposition P en implique fortement une autre Q, on ne peut apprêhender cette proposition sans comprendre que sa vérité implique celle de l'autre proposition. Supposons donc qu'un locuteur compétent exprime en parlant une proposition P avec l'intention de réaliser un ajustement entre les mots et les choses en suivant une certaine direction. Supposons également que cette proposition P implique fortement une autre proposition Q, laquelle satisfait les conditions sur le contenu propositionnel du but illocutoire de l'énonciation. Par hypothèse, ce locuteur ainsi que les allocutaires, s'ils sont compétents, savent *a priori* que la vérité de cette proposition fortement impliquée Q est une condition nécessaire pour le succès d'ajustement de l'énonciation. Qui plus est, ces agents sont par hypothèse rationnels. Conséquemment, en parlant, le locuteur est tenu d'avoir aussi relié la proposition Q au monde en suivant la même direction d'ajustement; et les allocutaires ont compris cet engagement illocutoire en comprenant l'énonciation. Ainsi se fait-il, par exemple, qu'une promesse de revenir demain matin ou demain soir contient la promesse de revenir demain. Et semblablement, on ne peut demander à quelqu'un d'apporter une bouteille de vin et du fromage sans lui demander aussi d'apporter du fromage. Les deux lois d'élimination de la disjonction et de la conjonction sont en effet des lois d'implication forte.

Comme je l'ai montré ailleurs, une sémantique générale du succès et de la satisfaction basée sur les principes théoriques précédents a le pouvoir d'expliquer et de prédire les lois valides fondamentales d'infé-

rences pratiques et théoriques que nous sommes capables de faire en parlant.

La conception de la sémantique qui vient d'être proposée s'oppose aux doctrines philosophiques récentes de Montague (1974), Davidson (1984) et d'autres qui réduisent la signification aux sens et parfois même aux dénotations. Cependant, cette conception de la sémantique est **dans le prolongement d'une longue tradition philosophique** qui remonte à la philosophie grecque et à la logique médiévale ainsi qu'à la **grammaire générale de l'âge classique**. Elle est aussi confirmée par les analyses informelles que les grammairiens et les philosophes ont fait depuis des siècles de la classification des différents types syntaxiques d'énoncés sur la base de leur théorie du mode verbal et des modes de pensée. Les grammairiens de Port-Royal, par exemple, ont élaboré une théorie de la signification basée sur de pareilles considérations. Selon Arnauld et Lancelot (1966), les énoncés servent, en vertu de leur signification littérale, à accomplir des jugements et d'autres actes de pensée ayant comme contenu des propositions. Et les différents types syntaxiques d'énoncés que chaque langue distingue avec le mode verbal et d'autres traits syntaxiques expriment conventionnellement, selon les Messieurs de Port-Royal, les différents types d'actes mentaux que les être humains peuvent accomplir pour les buts de la communication.

Plus récemment, le grand philosophe et logicien allemand Frege a aussi reconnu l'existence d'expressions linguistiques dont la signification sert à déterminer le type des actes mentaux que servent à accomplir les énoncés dont elles font partie. Selon Frege, ces expressions ont un **mode spécial de signification** (différent de celui des noms et des variables) qui contribue à déterminer ce que Frege appelait déjà (avant Austin qui fut son traducteur) la **force** des énonciations. Frege n'a malheureusement pas formulé une théorie sémantique des marqueurs de force. Cependant, il a reconnu que ces expressions étaient indispensables dans toute langue aussi bien scientifique qu'ordinaire. Ainsi, il a même éprouvé le besoin d'introduire des marqueurs comme le signe d'assertion et le signe de définition dans la langue-objet idéale de la logique fondamentale de son traité sur les lois de base de l'arithmétique.

Ma conception de la sémantique en revient aux idées de Frege et elle réintroduit à son tour le signe d'assertion et d'autres marqueurs de

force dans les langues formelles idéales de la logique. Qui plus est, elle soutient que le langage scientifique ne pourrait remplir sa fonction théorique sans disposer de nombreux marqueurs. Car enfin, lorsque les théories scientifiques sont quelque peu élaborées, on a besoin pour les formuler de faire non seulement des assertions, mais également des conjectures, hypothèses, et postulats. En outre, l'on doit poser des questions et parfois faire des demandes à des collègues (actes de type directif). Enfin, il faut inévitablement faire des définitions et des abréviations, qui sont des déclarations linguistiques sans lesquelles en mathématique la longueur des formules deviendrait tellement grande qu'on pourrait difficilement les utiliser.

IV. La pragmatique

Une théorie sémantique du langage traite seulement de la signification littérale. Elle identifie la signification du locuteur avec la signification de l'énoncé utilisé en adoptant la convention qu'un locuteur dans un contexte d'énonciation signifie seulement ce que l'énoncé qu'il utilise signifie dans ce contexte. Ainsi, la sémantique tend à réduire la compétence linguistique à la capacité des locuteurs d'accomplir et de comprendre des actes de discours littéraux. Cependant, dans la plupart des conversations, la **signification du locuteur diffère de la signification de l'énoncé utilisé**. Premièrement, l'**acte illocutoire principal** que le locuteur entend accomplir dans le contexte de son énonciation est souvent différent de l'**acte littéral**, quand par exemple ce locuteur fait une **métaphore**, de l'**ironie** ou un **acte de discours indirect**. Ainsi, quand un locuteur, les valises à la main, pose la question "Savez-vous où se trouve l'Hôtel Méridien?", il entend parfois demander à l'allocutaire où se trouve cet hôtel. Dans son esprit, l'acte illocutoire principal est alors cette demande indirecte et non pas la question littérale à propos de l'état de savoir de l'allocutaire. Deuxièmement, souvent le locuteur entend accomplir, en plus d'un acte illocutoire principal, un **acte illocutoire secondaire** qui est une sorte d'**implicature conversationnelle** de son énonciation. Par exemple, un locuteur qui répond à la question "Est-ce que Paul a une petite amie?" en disant "Paul est homosexuel" entend souvent répondre implicitement de façon négative à la question en affirmant littéralement et principalement que Paul est homosexuel. Dans un arrière-fond conversationnel normal où l'on suppose que les homosexuels ne

s'intéressent pas aux femmes, cette assertion littérale a en effet cette implicitation.

La tâche propre de la **pragmatique** dans la tripartition de la sémiotique est de développer une **théorie de la signification du locuteur** capable d'interpréter systématiquement les énonciations non littérales. La pragmatique ainsi conçue doit décrire et expliquer la **capacité qu'ont les locuteurs d'accomplir et les allocutaires de comprendre les actes de discours non littéraux**. En un sens important, cette capacité fait également partie de la compétence linguistique. La pragmatique ainsi conçue doit répondre aux deux questions fondamentales suivantes :

1. Comment un locuteur réussit-il à faire comprendre à l'allocitaire que ce qu'il signifie est différent de ce qu'il dit dans le contexte de son énonciation ?
2. Une fois que l'allocitaire a compris cela, comment réussit-il à identifier l'acte de discours non littéral principal ainsi que les implicatures conversationnelles ?

Malheureusement, peu de progrès a été fait dans l'élaboration d'une **pragmatique théorique** capable de répondre à de telles questions. Grice (1975), suivi par Searle, Bach et Harnish et d'autres ont fait des avances intéressantes dans l'analyse des actes de discours non-littéraux en explorant l'idée que l'usage du langage est régi par des maximes conversationnelles comme les maximes de qualité : "Dites le vrai !" et "Soyez sincère !". Mais leurs analyses de la signification non littérale sont restées informelles, partielles et dépourvues de contenu théorique précis.

Grâce à la logique illocutoire, il est cependant possible de formuler des principes généraux pour expliquer en pragmatique la capacité qu'ont les locuteurs d'accomplir et de comprendre les actes de discours non-littéraux. Pour cela, il faut caractériser la nature des inférences qu'il faut faire pour comprendre les énonciations non littérales. Sur ce point, Searle a fait un premier pas en reformulant comme suit des idées de Grice : un locuteur qui entend accomplir non littéralement des actes de discours dans un contexte d'énonciation a l'intention de se faire comprendre par l'allocitaire en se fiant à divers états mentaux et capacités de ce dernier. En gros, le locuteur se fie (1) à la connaissance qu'a l'allocitaire de la **signification de l'énoncé utilisé** et en particulier à sa capacité de comprendre la nature de l'acte de discours littéral; (2) à leur connaissance mutuelle de certains faits de l'arrière-fond conversationnel sur

lesquels il entend attirer l'attention de l'allocutaire et (3) à la capacité qu'a cet allocutaire de faire des inférences sur la base de l'hypothèse que le locuteur respecte les maximes conversationnelles dans le contexte de l'énonciation. Selon cette analyse, il n'est pas possible de comprendre l'acte de discours principal non littéral d'une énonciation sans avoir au préalable identifié l'acte de discours littéral et sans avoir compris que cet acte littéral ne peut pas être l'acte principal dans le contexte de l'énonciation si le locuteur respecte les maximes conversationnelles. Ainsi, la pragmatique conçue comme la théorie de la signification du locuteur inclut la sémantique conçue comme la théorie de la signification de l'énoncé, tout comme la sémantique inclut la syntaxe conçue comme théorie des énoncés bien formés. Cependant, ce dont la pragmatique a besoin en plus de la sémantique pour analyser les énonciations non littérales, c'est d'une théorie des maximes conversationnelles et d'une analyse de la structure de l'arrière-fond conversationnel des énonciations.

Les deux maximes conversationnelles principales que les locuteurs respectent dans le discours sont les maximes de qualité et de quantité que Grice a formulées comme suit dans son fameux article sur la logique de la conversation : "Soyez aussi informatif qu'il le faut (pour les buts courants de l'échange) ! Ne soyez pas plus informatif qu'il ne le faut !" (Telles sont les maximes de quantité), et "Dites le vrai!", "Ne dites rien que vous croyez être faux !", "Ayez de l'évidence pour ce que vous dites !" (comme maximes de qualité). En utilisant la théorie des actes de discours, j'ai proposé de généraliser et d'expliquer comme suit ces deux maximes de façon à traiter de tous les types d'énonciations et pas seulement de celles qui sont assertives.

La maxime de qualité

D'un point de vue logique, une énonciation est de qualité parfaite si et seulement si l'acte illocutoire qu'elle sert à accomplir est à la fois réussi, sans défaut et satisfait. Ainsi, on peut généraliser comme suit la maxime Griceenne de qualité en logique illocutoire : "Veillez à ce que l'acte illocutoire principal que vous tentez d'accomplir dans un contexte d'énonciation soit réussi, sans défaut et satisfait dans ce contexte. Par exemple, si vous voulez commander, donnez un ordre que vous avez l'autorité et la volonté de donner et que l'allocutaire de préférence obéira ! L'exigence de qualité est par nature une contrainte interne à l'acte illocutoire qui tient à sa forme logique. Elle correspond aux règles constitutives à suivre pour l'accomplir avec succès d'ajustement. Ainsi, on ne peut savoir ce que c'est que commander sans savoir ce que c'est qu'obéir et sans comprendre que celui qui commande fait une tentative pour que l'interlocuteur lui obéisse en faisant ce qu'il ordonne. La condition de satisfaction

propre à un commandement est l'obéissance du commandé; en cas de désobéissance, il y a un défaut interne de correspondance.

La maxime de quantité

Chaque acte illocutoire est une espèce naturelle d'usage du langage qui sert à accomplir les buts linguistiques des locuteurs au cours de la conversation. D'un point de vue logique, une énonciation est de quantité satisfaisante dans un contexte d'énonciation si et seulement si l'acte illocutoire qu'elle sert à accomplir est aussi fort qu'il le faut pour réaliser le but linguistique courant du locuteur dans ce contexte. En vertu de leur forme logique, certains actes de discours sont plus forts que d'autres, en ce sens qu'ils ont plus de conditions de succès, d'accomplissement sans défaut ou de satisfaction que ces autres actes. Par exemple, une supplication d'aide est plus forte qu'une simple demande d'aide. De même, une assertion qu'il est nécessaire que $2 + 2 = 4$ est plus forte que l'assertion que $2 + 2 = 4$. Des actes illocutoires plus forts sont des moyens qui servent à réaliser des buts linguistiques plus forts. Étant un agent rationnel, chaque locuteur doit respecter un principe des moyens effectifs dans le choix de l'acte illocutoire qu'il entend accomplir dans un contexte d'énonciation. Il faut qu'il accomplisse un acte de discours qui lui permette effectivement de parvenir à son but linguistique. Ainsi, un locuteur qui voudrait supplier l'aide d'un allocutaire dans une situation périlleuse et qui ferait seulement une demande d'aide n'accomplirait pas un acte de discours qui soit assez fort pour réaliser son but.

Sur la base de ces considérations, on peut généraliser comme suit la maxime de quantité : "Faites en sorte que votre acte de discours principal soit aussi fort qu'il le faut (ni trop fort, ni trop faible) pour accomplir vos buts linguistiques courants dans le contexte de chaque énonciation !".

Comme il y a une définition inductive des conditions d'accomplissement sans défaut et de satisfaction des actes de discours en logique illocutoire, les deux généralisations des maximes de qualité et de quantité que je viens de faire rendent leur contenu théorique précis et rigoureux. Elles permettent à la pragmatique de les appliquer à toutes les espèces d'énonciations et pas seulement, comme c'est le cas chez Grice, aux énonciations assertives. Ainsi, il y a une sous-maxime de qualité pour chaque force illocutoire. Par exemple, la sous-maxime de qualité pour les assertions est : "Faites en sorte que votre assertion principale soit réussie, supportée par de l'évidence, sincère et vraie !" et semblablement pour les autres forces. De mon point de vue, la formulation que fait Grice de la maxime de qualité est le simple cas particulier de cette maxime pour la force d'assertion.

Comme elles concernent la forme logique même des actes illocutoires, les maximes conversationnelles de qualité et de quantité ne sont pas relatives à une culture humaine particulière. Elles sont au contraire des universaux pragmatiques dans l'usage de

langage. Selon Grice, elles sont même des conséquences du principe de la rationalité des locuteurs. Comme je l'ai dit plus haut, les actes illocutoires sont des **moyens d'atteindre certains buts linguistiques** dans le discours. Et il existe une certaine raison pratique dans la **sélection des moyens appropriés à une fin**. Ainsi le respect de la maxime de qualité est raisonnable du point de vue pratique. En effet un locuteur qui ferait à dessein une tentative manifestement ratée ou défectueuse d'accomplissement d'un acte de discours commettrait une erreur de sélection en choisissant un moyen linguistique qui ne fonctionne pas du tout ou mal dans le contexte de son énonciation. De même un locuteur qui déciderait d'accomplir un acte de discours dont les conditions de satisfaction sont manifestement violées ne serait pas raisonnable. Car il utiliserait alors un moyen dans le but de parvenir à une fin qu'il sait par avance non réalisable dans le contexte de l'énonciation. Enfin le respect de la maxime de quantité est également fondé du point de vue de la raison pratique. Car un agent rationnel doit respecter un principe des moyens effectifs dans sa performance linguistique comme dans ses actions non verbales. Or à chaque but linguistique correspond un acte illocutoire unique qui sert à atteindre pleinement et le plus effectivement ce but selon la logique illocutoire. Par conséquent, un locuteur qui tenterait d'accomplir un acte illocutoire plus faible ou plus fort n'agirait pas avec la plus grande efficience pour parvenir à son but.

Ceci étant dit, quelle est la nature propre aux inférences qu'un allocuaire doit faire pour comprendre les actes de discours non littéraux ? Dans l'approche de Searle et la mienne, les prémisses sont principalement 1) des faits relatifs à la **signification linguistique d'énoncés**, 2) des **lois valides pour actes de discours**, 3) certains faits de l'**arrière-fond conversationnel** sur lesquels le locuteur veut attirer l'attention de l'allocuaire, et finalement 4) l'**hypothèse du respect par le locuteur de maximes conversationnelles**. D'autre part, la conclusion est toujours que le locuteur entend accomplir non littéralement un acte illocutoire (ou du moins laisse entendre cela). D'un point de vue théorique, quand de telles inférences sont reconstruites adéquatement en pragmatique, il faut bien entendu qu'elles soient à la fois de longueur finie et logiquement valides.

Il y a différentes façons dont un locuteur peut procéder pour faire raisonner l'allocutaire sur la base de l'hypothèse qu'il respecte les maximes conversationnelles dans le contexte de son énonciation. Selon moi, les deux façons les plus importantes sont les suivantes que j'appellerai respectivement l'exploitation et l'usage de ces maximes.

L'exploitation d'une maxime

Ma notion d'exploitation d'une maxime est plus générale que celle de Grice. Selon mon approche, un locuteur exploite une maxime conversationnelle dans un contexte d'énonciation si et seulement si trois types de conditions sont remplies dans ce contexte. Premièrement, certains faits de l'arrière-fond conversationnel que le locuteur présume être mutuellement connus par lui et l'allocutaire sont tels qu'il a l'intention que l'allocutaire reconnaîsse qu'il est incapable de respecter cette maxime conversationnelle dans le contexte de l'énonciation si son acte de discours principal est l'acte illocutoire littéral et si ces faits existent. Deuxièmement, le locuteur est capable de respecter cette maxime sans violer une autre maxime (à cause d'un conflit) et il veut poursuivre la conversation. Troisièmement, le locuteur entend également que l'allocutaire sache qu'ils sont tous deux au courant de ceci.

Ainsi, dans le cas d'une exploitation de la maxime de qualité, le locuteur a l'intention que l'allocutaire reconnaîsse qu'il y a dans l'arrière-fond conversationnel de l'énonciation certains faits qui sont incompatibles avec des conditions d'accomplissement sans défaut ou de satisfaction de l'acte de discours littéral. Ces faits empêchent le locuteur d'avoir l'intention d'accomplir l'acte littéral dans le contexte de l'énonciation. Quand l'allocutaire comprend que l'intention du locuteur est qu'il reconnaîsse tout ceci et que le locuteur veut en outre continuer la conversation, il comprend alors que le locuteur entend accomplir un acte illocutoire principal non littéral avec des conditions d'accomplissement sans défaut ou de satisfaction autres que celles littérales qui sont manifestement violées dans l'arrière-fond conversationnel. L'allocutaire identifie alors ces conditions non littérales en les tirant de sa connaissance des faits de l'arrière-fond conversationnel sur lesquels le locuteur entend attirer son attention. Par exemple, un instituteur qui dit impérativement à un élève qui chahute "S'il te plaît, quitte la classe immédiatement !" exploite la maxime de qualité dans le contexte de son énonciation. En effet, il est clair qu'il ne donne pas option de refus à l'élève dans ce contexte. Conséquemment, il n'accomplit pas le but directif avec le mode littéral d'accomplissement d'une demande. Dans un tel contexte, l'allocutaire comprend tout de suite que le locuteur entend accomplir principalement un acte illocutoire directif avec le mode opposé

d'accomplissement (où aucune option de refus n'est donnée) et il identifie ce mode non littéral de l'arrière-fond comme étant celui d'un commandement. Car il est clair que l'instituteur a invoqué sa position d'autorité sur lui en parlant. De façon générale, lors d'une exploitation de la maxime de qualité, l'acte de discours principal diffère souvent aussi peu que possible de l'acte littéral.

En cas d'**exploitation de la maxime de quantité**, le locuteur entend en général faire reconnaître à l'allocutaire que **l'acte de discours littéral n'est pas aussi fort qu'il devrait l'être** pour atteindre tous ses buts linguistiques actuels dans le contexte de l'énonciation. Dans ce cas, le locuteur veut attirer l'attention de l'allocutaire sur des faits de l'arrière-fond conversationnel dont l'existence implique qu'il a d'autres buts linguistiques premiers. Reconnaître de tels buts, c'est reconnaître qu'en plus des conditions littérales, certaines conditions non littérales de succès et d'accomplissement sans défaut sont également remplies dans le contexte de l'énonciation. Ainsi, le locuteur entend que l'allocutaire reconnaîsse qu'il veut accomplir un autre acte de discours non littéral. Par exemple, un locuteur qui dit "Cette peinture n'est pas mal" exploite la maxime de quantité pour faire une **litote** quand l'arrière-fond conversationnel de son énonciation est tel qu'il est fort impressionné par cette peinture et croit qu'elle est excellente. Dans un tel contexte, l'allocutaire conclut que le locuteur signifie non littéralement accomplir **indirectement** une assertion plus forte que l'assertion littérale.

L'usage d'une maxime

Un locuteur utilise une maxime conversationnelle dans un contexte d'énonciation si et seulement si certains faits de l'arrière-fond conversationnel qu'il présume être mutuellement connus par lui et par l'audience sont tels 1) qu'il entend que l'audience reconnaîse que, dans ces conditions, il ne respecte cette maxime en accomplissant son acte de discours principal que si un autre acte illocutoire non littéral secondaire est accompli, sans défaut et satisfait dans le contexte de son énonciation et 2) s'il entend également que chaque allocutaire sache qu'il veut qu'il comprenne cela.

En cas d'**usage de la maxime de qualité**, le locuteur entend que l'allocutaire reconnaît certains faits de l'arrière-fond conversationnel (qu'il présume mutuellement connus) et qu'il fasse une inférence sur la base de l'existence de tels faits et de l'hypothèse que son acte illocutoire principal est réussi, sans défaut et satisfait. Quand l'allocutaire reconnaît cette intention du locuteur, il en vient à la conclusion que ce dernier

entend également accomplir un acte illocutoire secondaire non littéral qui est en général pertinent à ce moment dans la conversation. Par exemple, un locuteur qui répond à la question "Est-ce que Paul a voté communiste ?" en disant "Il est membre du P.C." utilise la maxime de qualité pour répondre positivement à la question, dans un arrière-fond conversationnel où il assume que chacun suppose que les membres d'un parti votent pour celui-ci.

D'autre part, en cas d'**usage de la maxime de quantité**, le locuteur entend que l'allocutaire fasse une inférence sur la base de l'hypothèse que l'acte de discours principal qu'il accomplit dans le contexte de son énonciation est effectivement un acte illocutoire aussi fort qu'il le veut dans ce contexte. Parfois, l'arrière-fond conversationnel est tel que le locuteur a accompli cet acte de discours principal au lieu d'autres actes illocutoires plus forts qui étaient également pertinents, voire attendus à ce moment conversationnel dans le discours. Alors, l'allocutaire en vient à la conclusion que le locuteur entend impliciter conversationnellement qu'il n'accomplit pas ces autres actes de discours non-littéraux plus forts, car ils seraient défectueux ou insatisfaits dans le contexte de l'énonciation. Ainsi, par exemple, un locuteur qui répond à la question "Dans quel pays Paul se trouve-t-il ?" en disant "Il est au Japon ou en Chine" utilise en général la sous-maxime de quantité "Soyez aussi informatif que possible !" Il entend attirer l'attention de l'allocutaire sur le fait de l'arrière-fond conversationnel qu'il n'a pas répondu "Il est au Japon" ou "Il est en Chine" en vue d'impliciter conversationnellement qu'il n'est pas en mesure de faire l'une de ces deux assertions plus fortes.

Comme Grice l'a observé, les actes de discours non littéraux ont deux propriétés distinctives. Premièrement, ils sont en général **contextuellement éliminables** : à supposer que l'énonciation d'un énoncé soit non littérale dans un contexte, il existe en général d'autres contextes possibles d'énonciation (avec des arrières-fonds différents) où un locuteur pourrait utiliser le même énoncé sans avoir l'intention d'accomplir d'acte de discours non littéral. Par exemple, un locuteur qui vient d'inviter l'allocutaire à venir le voir à l'hôtel Métropole où il demeure peut utiliser l'énoncé interrogatif "Savez-vous où se trouve l'hôtel Métropole ?" avec le seul but de poser la question littérale. Deuxièmement, les actes de discours non-littéraux sont aussi en général

non détachables : dans un contexte où l'énonciation d'un énoncé n'est pas littérale, le locuteur ne pourrait utiliser un autre énoncé exprimant le même acte de discours littéral sans avoir également la même signification non littérale.

D'un point de vue pragmatique, ces deux propriétés distinctives des actes de discours non littéraux sont importantes. Premièrement, si les actes de discours non littéraux sont éliminables, c'est donc que certaines conditions sont nécessaires pour qu'un locuteur puisse en parlant signifier autre chose que ce qu'il dit dans ce contexte. Quand de telles conditions ne sont pas remplies dans l'arrière-fond conversationnel, la signification du locuteur peut seulement être littérale dans le contexte de l'énonciation. Deuxièmement, si les actes de discours non littéraux ne sont pas détachables, c'est bien que certaines conditions concernant à la fois la forme logique de l'acte illocutoire littéral et la nature de l'arrière-fond conversationnel sont par elles-mêmes suffisantes pour que la signification du locuteur soit autre que la signification de l'énoncé utilisé dans le contexte de l'énonciation. **Une des tâches fondamentales de la pragmatique est évidemment de formuler la nature des conditions qui sont à la fois nécessaires et suffisantes pour qu'il y ait signification non littérale du locuteur.**

Sur la base des considérations précédentes, on peut faire la généralisation suivante en pragmatique : d'une part, un locuteur **signifie accomplir un acte de discours principal non littéral** dans un contexte d'énonciation si et seulement s'il **exploite une maxime conversationnelle** dans ce contexte. D'autre part, un locuteur entend impliciter conversationnellement qu'il **accomplit un acte de discours non littéral secondaire** dans un contexte si et seulement si il **utilise une maxime conversationnelle** dans ce même contexte. Comme je l'ai montré ailleurs, certaines figures importantes de style liées à la signification non littérale comme, par exemple, l'ironie, les implicatures conversationnelles et les actes de discours indirects, peuvent être définis avec précision dans cette conception de la pragmatique. Ainsi, **l'ironie est un cas limite d'exploitation de la maxime de qualité**. En cas d'ironie, le locuteur se base sur le fait que certaines conditions d'accomplissement sans défaut ou de satisfaction de l'acte littéral sont manifestement violées dans l'arrière-fond conversationnel. Car des conditions non littérales incompatibles voire opposées d'accomplissement

sans défaut et de satisfaction sont manifestement remplies dans cet arrière-fond. Par nature, l'ironie du locuteur est dirigée vers les composantes de la force ou du contenu propositionnel de l'acte littéral qui déterminent les conditions violées d'accomplissement sans défaut ou de satisfaction. Et l'acte de discours ironique diffère en général seulement de l'acte littéral par le fait qu'il a les composantes non littérales opposées. D'autre part, les actes de discours indirects sont des cas d'**exploitation de la maxime de quantité**. L'acte de discours indirect d'une énonciation est toujours un acte de discours non littéral plus fort que l'acte de discours littéral ayant certaines conditions non littérales d'accomplissement sans défaut et de satisfaction manifestement remplies dans l'arrière-fond étant donné les autres buts linguistiques du locuteur. En général, la force ou le contenu propositionnel de l'acte indirect a les composantes qui déterminent ces autres conditions non littérales manifestement remplies. Et parfois, cette force et ce contenu indirects peuvent être obtenus en ajoutant ces nouvelles composantes non littérales à la force ou au contenu de l'acte littéral. Ainsi, par exemple, quelqu'un qui dit "S'il vous plaît, épargnez-le !" en s'agenouillant avec humilité tout en demandant grâce fait d'ordinaire une supplication indirecte dans le contexte de son énonciation. Et la force non littérale de son acte de discours indirect est celle qu'on obtient à partir de la force littérale de demande en ajoutant le mode d'accomplissement spécial (d'insistance humble et soumise) et la condition préparatoire nouvelle (que ce qui est demandé dépend du bon vouloir de l'allocataire) qui sont propres à la supplication et qui déterminent les faits pertinents de l'arrière-fond.

Ceci explique pourquoi, en cas d'ironie, la signification du locuteur est toujours en opposition avec la signification de l'énoncé utilisé, alors qu'en cas d'indirection, la signification du locuteur est une extension de la signification de l'énoncé dans le contexte de l'énonciation.

Soit dit en passant, cette approche pragmatique permet de faire une classification raisonnée des différents types possibles d'ironie et d'actes de discours indirects, et d'analyser aussi bien ceux qui concernent la force illocutoire que ceux qui concernent le contenu propositionnel. Comme je le montrerai ailleurs, en cas d'ironie et d'indirection, il y a une méthode effective de décision pour construire, l'acte de discours principal à partir de l'acte de discours littéral et des faits pertinents de l'arrière-fond

conversationnel (qui doivent être en nombre fini puisqu'ils sont les prémisses d'une dérivation). Ainsi, notre capacité de comprendre de tels actes de discours non littéraux est bien effective et fait partie de la compétence linguistique.

Notons que l'élaboration d'une pragmatique intégrée des actes de discours non littéraux est nécessaire pour établir un lien théorique entre les sémantiques synchronique et diachronique en sémiotique. En effet des modèles récurrents de signification non littérale des locuteurs dans certaines formes de vie récurrentes d'arrière-fonds ont tendance à être lexicalisés après un certain temps quand les exigences de l'arrière-fond sont oubliées. Et ceci permet de concevoir une théorie du changement de signification expliquant l'introduction de nouvelles significations littérales (par exemple les métaphores mortes) dans l'histoire de chaque langue.

V. La logique du discours

De même que la linguistique traditionnelle tend à caractériser la compétence linguistique des locuteurs comme étant leur capacité d'utiliser et de comprendre des énoncés isolés, la théorie des actes de discours traditionnelle tend à considérer chaque acte illocutoire comme étant une unité de signification isolée. Cependant, il est bien clair que les actes de discours sont rarement accomplis isolément dans l'usage du langage. Au contraire, les locuteurs accomplissent leurs actes illocutoires à l'intérieur de conversations entières où ils sont le plus souvent en interaction verbale avec d'autres qui leur répondent et accomplissent à leur tour des actes de discours avec la même intention collective de poursuivre avec succès un certain type de discours. Ainsi l'**usage du langage donne lieu en général à des conversations qui servent aux locuteurs en état d'interlocution à atteindre des buts discursifs communs** tels que débattre une question, argumenter en faveur ou à l'encontre d'une thèse, décider quel engagement prendre ensemble dans une certaine situation, négocier une affaire ou plus simplement se faire des salutations et entrer en communion phatique.

Comme Searle et moi l'avons souligné, la compétence linguistique, c'est d'abord et avant tout la capacité de contribuer à des conversations entières en accomplissant avec d'autres des

séquences ordonnées d'actes de discours en vue de parvenir à de tels buts discursifs. Malheureusement, il n'existe pas aujourd'hui de théorie du discours ou de la conversation, qui ait la rigueur et la puissance logique de la théorie des actes illocutoires, pas plus qu'il n'existe en linguistique de grammaire ou de sémantique des textes ou des conversations qui ait la rigueur et la puissance générative de la grammaire et de la sémantique des énoncés.

Pourrait-on enrichir et étendre la théorie présente des actes illocutoires en élaborant une théorie plus générale du discours capable d'analyser la structure logique et les conditions de succès des conversations et de faire une classification raisonnée des différents types de discours?

Récemment, Searle, sans répondre négativement à cette question, a cependant exprimé un certain scepticisme à l'égard de la possibilité d'une théorie générale du discours en soulignant les difficultés principales d'une telle investigation.

Bien entendu, Searle reconnaît que les conversations ont une structure et que certaines règles doivent être suivies pour accomplir avec succès des conversations de certains types. Il admet même le principe que chaque acte de discours accompli à un moment dans un dialogue limite en général l'ensemble des actes illocutoires possibles qui sont des répliques appropriées à cet acte dans ce dialogue. En reprenant l'idée de *jeu de langage* due à Wittgenstein, il écrit : "De même que chaque coup dans un jeu crée un espace de contrecoups possibles et appropriés, ainsi dans une conversation, chaque acte de discours crée un espace d'actes de discours qui lui sont des réponses possibles et appropriées" (*(On) Searle on conversation* 1992,8). Parfois, la nature de la réponse ou réplique à un acte de discours est fortement déterminée par la nature de cet acte comme dans le cas des réponses à des questions ou des répliques à une offre ou à un pari. Parfois, la nature de cette réponse est beaucoup moins limitée, comme dans le cas des conversations habituelles dont le thème peut varier fort librement.

Le scepticisme de Searle à l'égard d'une véritable théorie de la conversation est basé sur différentes constatations.

- Premièrement, même quand il y a des relations systématiques précises entre un acte de discours et ses répliques possibles, comme entre les questions et leurs réponses, les **contraintes discursives** sont beaucoup moins fortes qu'on pourrait le penser. Ainsi, la forme des réponses appropriées possibles à certaines questions peut ne pas correspondre à la structure de leur contenu propositionnel. Qui plus est, souvent un locuteur peut changer de thème dans une conversation et même accomplir un acte de discours inapproprié qui n'a rien à voir avec ce qui a été dit sans pour autant violer de règle constitutive (ou de condition de succès) de la conversation qui se poursuit quand même. Ainsi la non-pertinence (de même d'ailleurs parfois que l'échec, le défaut ou l'insatisfaction) de certains actes illocutoires particuliers à certains moments peut ne pas empêcher la conversation de se poursuivre avec succès.

- Deuxièmement, à la différence des actes illocutoires, qui sont pourvus d'un but intrinsèque essentiel à leur force, les **conversations**, selon Searle, ne sont pas, quant à elles, pourvues d'un but qui leur est propre en leur qualité de conversation. Pour cette raison, l'analyse de la maxime de pertinence faite par Sperber & Wilson (1986) et d'autres à la suite de Grice (1975) pourrait difficilement aboutir à une articulation de la logique ou de la structure de la conversation. En effet la **pertinence d'un acte illocutoire** à un moment d'énonciation dépend essentiellement du **but propre aux participants** de la conversation à ce moment. Or ce but est parfois nouveau et différent du but conversationnel antécédent existant jusqu'alors. Par conséquent, l'exigence gricéenne de pertinence n'impose guère de contraintes sur la structure propre à la plupart des conversations. Il s'agit là d'une contrainte **externe** sur la nature de l'acte de discours résultant de principes généraux de la raison pratique et de la coopération appliqués à des buts variables des locuteurs non déterminés par la conversation en cours.

- Troisièmement, comme Wittgenstein l'avait déjà remarqué, parler et converser, c'est s'engager dans des **formes de vie sociale** variées. Dans cette optique, Searle souligne qu'on ne peut séparer les **significations et buts des locuteurs dans un discours de l'arrière-fond** qui est propre à leur conversation. L'arrière-fond commun aux participants d'une conversation, qui dépend de leur environ-

nement naturel et de leur histoire, est en effet toujours indispensable pour les comprendre. D'un point de vue philosophique, un **arrière-fond conversationnel** est un ensemble indéfiniment ouvert qui contient un certain **réseau d'états mentaux** des locuteurs (souvent dirigés vers des faits du monde qu'ils supposent existants) ainsi qu'une série de **capacités et de pratiques parfois non représentationnelles et pré-intentionnelles** qui rendent possibles toute représentation. Certaines de ces capacités et pratiques sont liées à la constitution biologique des êtres humains (par exemple les capacités de percevoir, de reconnaître, de se déplacer et de saisir des objets). Or, selon Searle comme selon Wittgenstein, il est bien clair qu'on ne pourrait pas décrire exhaustivement d'une façon théorique les arrière-fonds conversationnels. Car de pareilles tentatives de description ne peuvent jamais s'arrêter et nous entraînent à une régression à l'infini.

- Enfin, il faut convenir que les conversations sont par nature des **actions collectives de plusieurs sujets** qui sont à leur tour locuteurs et interlocuteurs. D'un point de vue philosophique, les **conversations sont une des formes les plus importantes de comportement social**. Or ce type de comportement exige une analyse philosophique très fine et nouvelle de l'intentionnalité et de l'action humaine. En effet, l'intentionnalité commune aux protagonistes d'une conversation est une **intentionnalité collective** qui n'est pas **réductible à une somme d'intentions individuelles** (à la première personne) des sujets parlants et à leur connaissance mutuelle de l'arrière-fond conversationnel. Bien entendu, les locuteurs et interlocuteurs d'une conversation ont tous une série d'**états mentaux individuels** qui leur sont propres tels que des **croyances, désirs et intentions** parfois manifestés par eux verbalement dans la conversation. Cependant, quand deux locuteurs se saluent et commencent une conversation, ils effectuent ensemble une **activité langagière commune** et non pas deux activités individuelles séparées. Les intentions individuelles de chacun peuvent être différentes. Ainsi, dans une discussion théorique à propos d'une question, l'un peut vouloir argumenter en faveur et l'autre à l'encontre d'une certaine thèse considérée. Cependant, de telles intentions individuelles différentes font partie d'une même intention collective partagée d'ordre supérieur de tenir un discours commun dont le but est de déterminer conjointement comment sont les choses dans un certain domaine du monde.

Comme Searle l'avoue lui-même, les considérations précédentes ne constituent pas véritablement une démonstration de l'impossibilité d'enrichir la théorie des actes de discours pour analyser la logique même de la conversation. Ces considérations montrent seulement les **difficultés intrinsèques à une pareille investigation théorique**. Par exemple, l'arrière-fond conversationnel et l'intentionnalité collective sont également indispensables en sémantique et en pragmatique des actes de discours isolés. Et cependant, les théories correspondantes sont bien établies et ne sont pas questionnées. Ainsi, l'on se trouve plutôt face à un défi d'élaborer une véritable théorie de la conversation qui soit aussi bonne que la théorie des actes de discours isolés et la grammaire et la sémantique des seuls énoncés. Considérons avec critique les difficultés soulevées et faisons quelques remarques méthodologiques positives.

L'arrière-fond

L'importance de l'arrière-fond en théorie des actes de discours résulte du fait suivant : Dans la plupart des cas, le **contenu propositionnel d'une énonciation** (qu'elle soit littérale ou non) ne détermine des conditions de vérité que sur la base d'une série d'assumptions et de pratiques faisant partie de l'arrière-fond conversationnel. Ainsi les conditions de satisfaction de la plupart des actes de discours varient en fonction de l'arrière-fond, même quand le contenu sémantique de l'énonciation est le même et qu'il n'y a pas d'ambiguité, de flou ou de non littéralité. Par exemple, les conditions de satisfaction de la demande "S'il vous plaît, coupez le gazon !" peuvent varier d'un contexte à un autre selon les formes de vie dans lesquelles sont engagées le locuteur et l'allocutaire. Si la préoccupation est esthétique et qu'il s'agit de tondre la pelouse de la maison familiale, comme le font les voisins dans le quartier pour l'embellir, il vaut mieux couper en utilisant la tondeuse à gazon. Mais si la forme de vie est différente et qu'il s'agit de vendre la même pelouse à d'autres qui ont perdu la leur à cause de la sécheresse, il faut alors se servir d'un autre instrument qui permette de transplanter la pelouse en question. Autrement, la même demande ne serait pas satisfaite. Et pourtant la signification du verbe *couper* et la référence faite par l'emploi du terme *pelouse* sont les mêmes dans les deux contextes considérés. Ainsi l'analyse des notions mêmes de vérité et de satisfaction de la sémantique des actes de discours implique-t-elle une référence inévitable à l'arrière-fond.

En pragmatique, l'arrière-fond est en outre indispensable à une étape ultérieure. Car une fois identifié l'acte illocutoire littéral, chacun doit encore faire une inférence sur la base de l'existence des faits de l'arrière-fond sur lesquels le locuteur veut attirer l'attention pour pouvoir véritablement comprendre ce qu'il signifie non littéralement. Bien entendu, comme toute conversation est une séquence d'actes de discours constitués par des énonciations successives dont les agents participent à des formes de vie sociales plus ou moins complexes, une théorie proprement dite de la conversation exige une description plus

riche de l'arrière-fond que la théorie des actes de discours isolés. Il faut par exemple analyser certains **jeux de langage** et aussi traiter des **changements contextuels** que les nouveaux actes de discours peuvent produire à chaque moment d'énonciation dans les assomptions et présuppositions qui sont faites par les participants dans l'arrière-fond conversationnel. Cependant, l'exigence d'une description plus riche de l'arrière-fond en théorie de la conversation n'introduit pas une limitation théorique nouvelle qui soit incontournable.

L'intentionnalité collective

L'intentionnalité collective est également nécessaire en sémantique et en pragmatique des actes de discours pour plusieurs raisons. Premièrement, la plupart des actes illocutoires élémentaires peuvent également être accomplis simultanément par plusieurs locuteurs lors d'énonciations collectives. Ainsi, il existe des énoncés performatifs où le verbe de parole est utilisé à la première personne du pluriel comme "Nous témoignons l'avoir vu à cette occasion" et "Nous jurons tous fidélité à la patrie". Deuxièmement, même si certains actes de discours comme les assertions et les hypothèses peuvent être accomplis en pensée par un seul locuteur dans le soliloque sans être adressés à quelqu'un en particulier, beaucoup d'autres actes ont des forces illocutoires qui sont nécessairement orientées vers un ou plusieurs allocutaires. Tels sont par exemple les ordres, les excuses et les supplications. Quand un acte de discours est essentiellement dirigé vers un allocutaire et que ce dernier est différent du locuteur, le locuteur doit avoir l'intention de **communiquer** son intention d'accomplir cet acte à l'allocutaire. Conséquemment, l'acte illocutoire en question ne peut être accompli que **publiquement** en s'adressant à quelqu'un et son succès et sa satisfaction exigent la compréhension de l'allocutaire. En outre, de nombreux actes illocutoires, comme les paris, les conventions et les contrats, ne peuvent être accomplis par un seul locuteur, mais exigent une performance mutuelle conjointe d'un locuteur et d'un allocutaire. Ainsi, pour qu'un pari soit effectué, il ne suffit pas qu'un locuteur propose ce pari par une énonciation du genre "Je te parie autant que les Nordiques vont gagner". Il faut, en outre, que l'allocutaire accepte ce pari. Des actes de discours comme parier et contracter sont irréductibles à une simple conjonction de deux actes illocutoires individuels. Ils exigent une relation créative d'interlocution entre le locuteur et l'allocutaire qui devient également par la suite locuteur en faisant sa propre contribution à l'acte de discours conjoint. **Il s'agit d'actions collectives** impliquant les engagements de deux parties qui s'engagent formellement à faire en retour quelque chose l'une pour l'autre. De par leur forme logique, de tels actes illocutoires sont aussi le résultat d'une intentionnalité collective de plusieurs locuteurs.

Comme Francis Jacques (1985) et d'autres, je pense que **la relation d'interlocution entre sujets parlants est aussi importante que la relation traditionnelle de correspondance entre mots et choses en philosophie du langage** en général et en théorie du discours en particulier. Qui plus est, **l'intentionnalité collective est constitutive de cette relation d'interlocution**. Cependant, comme l'intentionnalité collective est déjà présente dans les actes de discours eux-mêmes, je ne vois pas quelle limitation nouvelle elle introduit en théorie

de la conversation. A mon avis, cette intentionnalité d'ordre supérieur qui est caractéristique du comportement social des êtres humains exige d'abord et avant tout l'élaboration d'une nouvelle philosophie de l'esprit et de l'action avec une approche plus collective et moins individuelle que par le passé. Elle ne constitue pas un obstacle théorique spécifique à la logique de la conversation.

Il est fort difficile dans l'état actuel de la philosophie et des sciences cognitives de contribuer aux fondements d'une théorie logique du discours qui soit capable à la fois d'analyser la structure et les différents types de conversations possibles et de définir des conditions nécessaires et suffisantes de performance des conversations de chaque type. Néanmoins, je terminerai cet article par quelques réflexions méthodologiques constructives sur le discours.

1) Qu'est-ce qu'un véritable discours?

Premièrement, il convient de déterminer avec plus de précision l'objet d'investigation de la théorie.

S'agit-il des conversations ordinaires que les êtres humains font spontanément après s'être rencontrés ou salués en parlant de choses et d'autres sans avoir souvent planifié leurs contributions ? Ces conversations ordinaires, qui constituent un usage de base du langage dans la société, sont en général dépourvu d'un but discursif qui leur est propre et l'intentionnalité collective des participants est simplement de se parler. Ce qui impose peu de contraintes sur leurs actes de discours. L'intentionnalité des locuteurs peut varier librement selon le procès de la conversation. Elle n'est pas déterminée par une structure fixée d'avance. Pour cette raison, une théorie est difficile du côté de l'analyse de la conversation. Ainsi, les partisans de l'*analyse de la conversation*, Sacks, Schegloff, Jefferson et d'autres, se sont limités à l'analyse empirique de modèles récurrents d'interaction verbale tels que la suite des tours de parole dans la conversation. En dépit de leur intérêt, les descriptions proposées n'offrent aucune explication théorique du discours. En outre, les arguments des sceptiques à l'égard d'une théorie du discours sont souvent illustrés par l'exemple de ce genre de conversations.

Cependant, à de nombreux égards, les conversations spontanées ordinaires ne sont pas du tout typiques de l'usage du langage. La plupart des discours entre locuteurs sont plus structurés et ont un but conversationnel antécédent qui est propre à leur type. Il est plutôt rare que l'on parle et converse juste pour parler et converser. En général, une certaine intentionnalité collective est fixée d'avance. Et les locuteurs veulent tenir une conversation leur permettant de parvenir après un certain temps à un certain but discursif commun. D'un point de vue logique, il y a quatre directions possibles d'ajustement entre les mots et les choses dans l'usage du langage. Dans mon approche, ces différentes directions d'ajustement fixent aussi bien les buts conversationnels possibles aux discours que les buts illocutoires individuels possibles aux énonciations isolées.

la direction d'ajustement des mots aux choses

Certains discours servent essentiellement à déterminer quels états de choses sont actuels dans le monde. Tels sont, par exemple, les rapports administratifs, les présentations de nouvelles, les débats théoriques en science, les descriptions d'événements passés, et les leçons à l'école. De tels discours tentent de représenter ce qui se passe dans le monde. Ils peuvent parfois être accomplis par un seul locuteur lors d'une conférence magistrale sans questions ou lors de la rédaction solitaire d'un traité. Mais souvent, ils résultent d'interactions verbales entre plusieurs qui sont en discussion. Pour poursuivre avec succès ce genre de discours, les locuteurs doivent accomplir en parlant un certain nombre d'actes illocutoires assertifs dont le rôle est central dans cet usage du langage.

la direction d'ajustement des choses aux mots

D'autres discours servent par contre à déterminer ce à quoi l'on va s'engager ou à exhorter d'autres à faire quelque chose. Tels sont, par exemple, les conversations qui sont faites en vue de prendre une décision sur l'action commune qu'il convient d'accomplir dans une situation difficile. Dans ce cas, les locuteurs discutent de leur propre action ou réaction dans le futur. Dans d'autres cas, il s'agit de tenter d'influencer une audience à un certain comportement. Tels sont les discours de propagande électorale et de publicité, les exhortations des généraux incitant leur troupe à être brave au combat et les sermons des missionnaires qui prêchent l'évangélisation. Comme plusieurs locuteurs peuvent contribuer à un même discours, il existe des conversations avec la direction d'ajustement des choses aux mots qui sont des consultations où l'un peut recommander à l'autre une certaine action. D'autres conversations de ce type sont même de véritables négociations où les participants veulent fixer mutuellement leurs engagements et obligations réciproques. Ainsi les marchandages entre un acheteur et un vendeur potentiels à propos d'un bien en vente et les discussions visant la signature d'un contrat ou la ratification d'un traité concernent la détermination collective d'actions futures différentes de plusieurs parties en état d'interlocution. Pour poursuivre avec succès de tels discours, les locuteurs doivent accomplir un certain nombre d'actes illocutoires principaux engageants ou directifs dont le rôle est évidemment central dans cet usage du langage. (Parfois des accords ou des refus sont la clôture de ces jeux de langage.)

la double direction d'ajustement

Il existe aussi (même s'ils sont plus rares) des discours dont le but principal est de transformer le monde en accomplissant par déclaration certaines actions. Pour poursuivre avec succès ce genre de discours, les locuteurs doivent avoir l'autorité de rendre vraies tout un ensemble de propositions en disant qu'elles sont vraies. Parfois, l'autorité nécessaire est conférée institutionnellement. Ainsi dans notre société seulement une assemblée constituante élue a le pouvoir de promulguer par son discours une nouvelle constitution décrétant les lois fondamentales d'un état. De même, seuls les responsables autorisés d'une institution peuvent tenir un discours fixant les règles à suivre pour une cérémonie dans cette institution. En science, on a aussi besoin de discours avec la double direction d'ajustement pour la théorisation. Ces discours servent aussi bien à engendrer syntaxiquement les langues idéales nécessaires qu'à fixer sémantiquement les postulats de signification gouvernant les constantes théoriques et déterminant les conditions de vérité de leurs formules. Contrairement aux langues formelles artificielles, la plupart des langues naturelles, qui sont également conventionnelles, ne sont pas nées de cette façon. Cependant, elles changent et se modifient également par des déclarations. Parfois une autorité établie comme l'académie française a le pouvoir de tenir un discours de type déclaratif modifiant l'orthographe ou le dictionnaire d'une langue naturelle. Et il existe des langues humaines comme l'espéranto que l'on voudrait universelles et qui ont été créées par déclarations. Soit dit en passant, l'usage du langage avec la double direction d'ajustement n'exige parfois que la seule compétence linguistique. Il peut parfois être tenu par des enfants. Ainsi les enfants ou adultes qui inventent de nouveaux jeux établissent en général par ce genre de discours les règles constitutives à suivre dans ces jeux.

la direction vide d'ajustement

Enfin, certains discours servent essentiellement à exprimer ou manifester des états d'âme ou attitudes des locuteurs à propos de certains états de choses. Tels sont par exemple les séances d'hommage, les prières et les expressions collectives de croyance en Dieu à l'église, les lamentations et les huées. Par nature les actes illocutoires principaux de tels discours sont évidemment expressifs.

A mon avis, une théorie logique de la conversation doit d'abord et avant tout analyser la structure des discours dont le type est pourvu d'un but conversationnel comme dans les exemples précédents. Plusieurs se sont engagés dans la voie de l'analyse de tels discours en adoptant une perspective théorique opposée à l'approche empirique informelle des analystes de la conversation. Ainsi des linguistes comme Ballmer, Petöfi et Van Dijk ont utilisé des méthodes formelles comme la grammaire ou la sémantique des textes. D'autres comme Labov, Jucker, Moeschler, Roulet et d'autres ont utilisé une méthode impliquant des séquences d'actes de discours. Des psychologues comme Trognon et Brassac ont même utilisé la logique illocutoire pour étudier selon des modèles psychologiques la compréhension des textes. Certains comme Atkinson et Drew, ont étudié la nature de types particuliers de discours comme les argumentations, l'usage du langage lors de procès en cours, les entrevues et les leçons. En outre, les philosophes des sciences ont

fait des travaux importants sur la nature du discours scientifique. En logique mathématique, les logiciens ont même élaboré une théorie nouvelle importante, appelée la théorie de la preuve, formalisant la nature du jeu de langage qui consiste à prouver des théorèmes.

Il faut selon moi renforcer cette approche théorique sur le langage en intégrant les résultats obtenus en syntaxe, sémantique et pragmatique des énoncés et des actes illocutoires à l'intérieur d'une théorie plus générale du discours. Une approche empirique trop liée à la terminologie du langage ordinaire et sans formulation théorique appropriée n'est pas à conseiller. Comme je l'ai signalé, certains verbes de parole qui sont performatifs dans le langage ordinaire (parmi lesquels le verbe *parler*) nomment des actes dépourvus de but illocutoire dont l'analyse n'est pas importante en logique illocutoire. Pareillement, il existe un certain nombre de verbes et d'expressions vernaculaires de conversation dans nos langues (à commencer par le verbe *converser*) qui ne nomment pas de discours avec un but conversationnel propre à leur type. Leur analyse est pour cette raison moins importante en logique du discours. Il vaut mieux se concentrer sur les types de conversation avec un but propre. Bien entendu, pour analyser systématiquement la signification des nombreux verbes de conversation qui nomment de tels types de discours dans le langage ordinaire, il faudrait disposer d'un vocabulaire théorique permettant d'analyser leur forme logique comme dans le cas de l'application de la logique illocutoire à l'analyse des verbes performatifs.

2) Quelle est la forme logique d'un type possible de discours?

Pour formuler le vocabulaire théorique d'une logique du discours, il faut d'abord déterminer les différentes composantes des types possibles de discours. De même qu'il existe des forces différentes avec le même but illocutoire, il existe également des types différents de discours avec le même but conversationnel. Par exemple, un journal télévisé, un examen à l'école et un procès-verbal sont trois types différents de discours visant à représenter ce qui est actuel dans le monde. Quelles autres composantes les types de discours ont-ils en plus du but conversationnel ?

un mode séquentiel d'accomplissement

Il me semble que certains types de discours ont un mode particulier d'accomplissement de leur but conversationnel qui exige l'usage de certains moyens et le respect de certaines règles constitutives. Ce qui confère à ces discours une structure additionnelle. Par exemple, pour qu'une entrevue d'embauche ait lieu, il faut qu'un examinateur pose des questions à un candidat pour évaluer sa qualification et que ce candidat s'efforce de répondre avec l'intention de montrer sa compétence. Une certaine séquence de questions et réponses est donc nécessaire. De même, pour écrire un traité scientifique, il faut argumenter, raisonner théoriquement et faire certaines inférences déductives ou inductives propres au discours scientifique. Il ne suffit pas d'exprimer son opinion. Dans le cas des démonstrations par la méthode axiomatique, les contraintes sur les séquences des actes de discours appropriés sont très fortes. Il faut que chaque assertion ou bien soit celle d'un axiome ou bien soit la conséquence logique par l'application d'une règle d'inférence d'assertions déjà faites dans la démonstration.

un thème

En outre, il est clair que certains discours ont un thème qui est propre à leur type. Par exemple, une délibération de jury dans un procès doit décider si l'accusé est ou non jugé coupable par les membres du jury. Un journal parlé doit divulguer des nouvelles récentes. Un procès-verbal doit constater un délit. Ce qui impose des conditions sur la nature des contenus propositionnels des actes illocutoires dont le rôle est important dans ces discours.

des conditions préparatoires

Comme dans le cas des actes illocutoires, de nombreux types de discours ne peuvent être poursuivis sans défaut que dans certains contextes où des conditions préparatoires sont remplies dans l'arrière-fond conversationnel. Par exemple, l'interrogation d'un témoin en cour se fait dans un arrière-fond où l'on assume que les locuteurs sont dans certaines positions. De même, le discours légiférant d'une assemblée constituante ne peut être tenu sans défaut que par des locuteurs ayant l'autorité de faire partie de cette assemblée. Les conditions préparatoires d'un type de discours déterminent en général un ensemble structuré de présuppositions liées parfois à des formes de vie sociale.

des conditions de sincérité

Finalement, comme dans le cas des actes illocutoires, certains types de discours ne peuvent être tenus qu'en exprimant des états mentaux de certains modes. Ainsi, pour rendre hommage à quelqu'un, il faut le féliciter, le louer ou même vanter ses mérites en exprimant des états mentaux favorables comme de la joie, de l'approbation, et parfois même de la fierté pour ses réalisations. Par contre, pour huér quelqu'un, il faut exprimer collectivement des sentiments défavorables comme de la dérision, de l'hostilité ou de la réprobation. Parfois, les modes psychologiques des attitudes à exprimer sont déterminées par le but conversationnel et parfois elles en sont indépendantes.

Sur la base des considérations précédentes, je conjecture que chaque type possible de discours se divise d'un point de vue logique en un nombre fini de composantes telles qu'un but conversationnel, un mode particulier d'accomplissement de ce but, un thème, et de conditions préparatoires et de sincérité du

genre exemplifié plus haut. Chacune de ces composantes déterminent des conditions nécessaires de performance des discours dont elle fait partie du type.

- **Certaines de ces conditions de performance exigent l'accomplissement d'actes illocutoires de certaines formes.** Ainsi, pour tenir un discours ayant un certain but conversationnel en vertu de son type, les locuteurs doivent accomplir à certains moments des actes de parole dans ce discours avec un but illocutoire correspondant. Bien entendu, ils peuvent accomplir également d'autres types d'actes de discours. Ainsi des locuteurs qui marchandent peuvent par exemple faire des assertions sur le prix et la qualité de la marchandise et exprimer des états d'âme. Mais ils doivent essentiellement accomplir des actes directifs et engageants comme des offres, des acceptations, des refus ou des contre-offres. Autrement, il n'y a pas de marchandage. De même, des locuteurs qui font un rapport peuvent poser des questions, faire des appellations et exprimer leurs sentiments. Mais, ils doivent essentiellement faire des actes assertifs. Qui plus est, plusieurs actes avec le but illocutoire correspondant au but conversationnel doivent jouer un rôle important voire central dans les discours en question qui parfois se terminent avec leur performance. Il est clair par exemple que la conclusion d'un accord est centrale dans une négociation; elle peut en effet clore avec félicité cette négociation. Reste évidemment à définir avec précision la nature du rôle central des énonciations qui sont des actes-maitres dans un discours.

- **D'autres conditions de succès de conversations déterminées par les composantes des types de discours imposent plutôt des contraintes à la forme des séquences d'actes illocutoires pouvant constituer ces discours** comme dans le cas des entrevues et des démonstrations. Dans certains cas limites, comme lors des procès en justice intentés contre quelqu'un, tous les participants ont même des rôles fixés d'avance avec des droits et des tours de parole bien définis. Ainsi le discours d'un procès doit commencer selon une certaine procédure par l'identification formelle du juge et de l'accusé et la formulation de l'accusation qui est portée. Il doit ensuite continuer avec l'interrogation des témoins qui sont des suites de questions et de réponses pouvant être interrompues par des objections obéissant à des modèles stricts. Enfin le même discours doit se terminer par une

déclaration du juge d'une certaine forme comme une condamnation ou un acquittement.

3) Quelles sont les véritables unités d'un discours?

S'agit-il d'actes illocutoires élémentaires ou de mouvements et d'interventions plus complexes comme le disent certains ? Si comme Saussure l'on compare l'usage du langage dans le discours à l'accomplissement de jeux comme le jeu d'échec, il semble bien qu'un discours complet ne se divise pas immédiatement en la séquence finie des actes illocutoires élémentaires accomplis par l'énonciation successive des différents énoncés proférés par les locuteurs de ce discours. Il se divise plutôt en interventions ou échanges qui sont des unités structurées plus complexes correspondant à des sous-séquences d'actes illocutoires du discours complet. Une partie d'échecs est plus que la séquence des coups successifs des deux adversaires. Elle consiste plutôt en une suite d'échanges tels que le développement du jeu de chaque joueur, leurs mouvements de pièces pour disposer d'une concentration de force supérieure en certains lieux, des attaques et contre-attaques pour gagner l'avantage et des tentatives d'échec et mat. De même un discours complet comme un journal parlé consiste en différents échanges linguistiques tels que la présentation de certaines nouvelles, des entrevues avec certains acteurs ou spécialistes des événements considérés, et la formulation de certains jugements sur le sujet. De façon générale il faut donc distinguer dans un discours des interventions complexes telles que des descriptions, des argumentations, des explications, des justifications et des questionnements. Comme Searle, je pense que de telles interventions sont également des actes de discours même si leur nature est plus complexe que celle des actes illocutoires élémentaires auxiliaires qui les composent. Autrement dit, il s'agit d'actes de discours complexes d'un niveau supérieur. Il convient donc de distinguer en logique du discours une hiérarchie d'unités structurées de niveaux différents. Souvent les différents échanges linguistiques dans un discours correspondent à ce que Dascal appelle des demandes conversationnelles.

Ainsi les actes illocutoires auxiliaires qui sont les unités d'une conversation sont souvent accomplis avec d'autres intentions que celles liées à leur forme logique intrinsèque. Car ils sont destinés à avoir une

certaine position et rôle dans la conversation. Voilà une autre raison pourquoi l'intentionnalité conversationnelle ne peut pas être réduite à l'intentionnalité des actes illocutoires individuels.

Terminons en disant que les **actes de discours expositifs** tels que les actes de commencer, d'ajouter, d'illustrer, de répondre, de conclure, de répéter, et de résumer qui sont nommés par des verbes performatifs dont Austin a signalé l'existence sont des **interventions linguistiques importantes** du point de vue de la logique du discours. De même, les actes qui consistent à établir des lemmes et des corollaires. Comme Searle, je pense que de tels actes de discours ne sont pas illocutoires, car on peut les accomplir en faisant des énonciations de n'importe quel but illocutoire. En outre, ces actes sont en général des interventions complexes. C'est probablement pour cela qu'Austin a eu des difficultés à clarifier leur nature. En logique du discours, les actes expositifs sont importants. Car ils indiquent comment un acte de discours ou une intervention est liée au reste de la conversation et expriment ainsi des relations discursives entre les unités d'une conversation.

Bibliographie

- ATKINSON J.M. & DREW P. (1979), *Order in Court : The organisation of verbal Interaction in judicial Settings*, London, Macmillan.
- ARNAULD A. et LANCELOT C. (1966), *Grammaire Générale et raisonnée*, éd. Brekle, Fronman, Stuttgart.
- AUSTIN J.L. (1962), *How to do things with Words*, Oxford, Clarendon Press.
- AUSTIN J.L. (1962), "Performatif-Constatif", in *Cahiers de Royaumont, Philosophie no IV. La Philosophie Analytique*, Paris, Minuit.
- BACH E. & HARNISH R. (1979), *Linguistic Communication and Speech Acts*, Cambridge (Mass), M.I.T. Press.
- BALLMER T. (1975), *Sprachrekonstruktionsysteme*, Kronberg, Scriptor Verlag, .
- BAR-HILLEL Y. (1954), "Indexical Expressions", *Mind* 63, 689-90.
- CARNAP R. (1956), *Meaning and Necessity*, Chicago, University of Chicago Press.
- CHERNIAK C. (1986), *Minimal Rationality*, MIT Press, Bradford Books.
- DASCAL M. (1992), "On the Pragmatic Structure of Conversation", in SEARLE ET AL.

- DAVIDSON D. (1984), *Inquiries into truth and interpretation*, Oxford, Clarendon Press.
- FREGE G. (1893), *Grundgesetze der Arithmetik, begriffsschriftlich abgeleitet*, Band 1, Jena, Pohle Verlag.
- FREGE G. (1918-19), "Verneinung", *Beitrage zur Philosophie des Deutschen Idealismus*, 143-57.
- GRICE H.P. (1975), "Logic and Conversation", in COLE P. & MORGAN J.L. (eds.), *Syntax and Semantics 3, Speech acts*, New-York, Academic Press, 41-58.
- JACQUES F. (1985), *L'Espace logique de l'Interlocution*, Paris, PUF.
- JUCKER A. H. (1992), "Conversation : Structure or Process?", in SEARLE ET AL.
- KAPLAN D. (1979), "On the logic of Demonstratives", *Journal of Philosophical Logic* 8/1.
- LEWIS D. (1972), "General Semantics", in DAVIDSON D. & HERMAN G. (eds.), *Semantics of natural language*, Dordrecht, Reidel, 169-218.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du Dialogue*, Paris, Hermès.
- MONTAGUE R. (1974), *Formal Philosophy*, New-Haven, Yale University Press.
- MORRIS C. (1938), "Foundations of the theory of signs", in *International Encyclopedia of Unified Science*, vol. I-1, Chicago, University of Chicago Press.
- ROULET E. (1992), "On the Structure of Conversation as Negotiation", in SEARLE ET AL.
- SCHEGLOFF E. (1992), "To Searle on conversation : a note in return", in SEARLE ET AL.
- SEARLE J.R. (1969), *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE J.R. (1979), *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE J.R. (1983), *Intentionality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE J.R. (1984), *Minds, Brains and Science*, Harvard, Harvard University Press.
- SEARLE J.R. (1989), "How do performatives work", *Linguistics and Philosophy* 12.
- SEARLE J.R., KIEFER F. & BIERWISCH M. (eds.) (1980), *Speech Act Theory and Pragmatics*, Dordrecht, Reidel.
- SEARLE J.R. & VANDERVEKEN D. (1985), *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press.

- SEARLE ET AL. (1992), (*On Searle on Conversation*), Amsterdam, Benjamins.
- TARSKI A. (1954-5), "Contributions to the theory of model", *Indagationes Mathematicae* 16 & 17.
- TARSKI A. (1956), *Logic, Semantics et Meta-mathematics*, Oxford, Clarendon Press.
- TARSKI A. (1944), "The semantic conception of truth and the foundations of semantics", *Philosophy and Phenomenological Research* 4.
- VANDERVEKEN D., (1988), *Les Actes de discours. Essai de Philosophie du Langage et de l'Esprit sur la Signification des Enonciations*, Bruxelles, Mardaga.
- VANDERVEKEN D. (1990), "Non literal speech acts and conversational maxims", in LEPORE E. & VAN GULICK R. (eds.), *John Searle and his Critics*, Oxford, Blackwell.
- VANDERVEKEN D. (1990), "On the unification of speech act theory and formal semantics", in COHEN P., POLLACK M. & MORGAN J. (eds.), *Intentions in Communication*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- VANDERVEKEN D. (1992), "Sur la forme logique de nos pensées conceptuelles", in LAURIER D. & LEPAGE F. (éds.), *Essais sur le langage et l'intentionnalité*, Montréal, Belarmin.
- VANDERVEKEN D. (1993), *The logic of propositions* (à paraître).
- WARNOCK G.J. (1973), "Some types of performative utterances", in BERLIN I. (ed.), *Essays of J.L. Austin*, Oxford, Clarendon Press, 69-89.
- WITTGENSTEIN L., *Tractatus logico-philosophicus*, London, Routledge & Kegan.
- WITTGENSTEIN L. (1968), *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell.